

LA JOURNEE AU SENAT

La discussion à propos du chemin de fer Terminal de la Pointe-aux-Trembles. — La Galerie Nationale du Canada. — L'amélioration de la voirie nationale

Le Sénat, 21 mai. — Le sénateur Bédard a proposé un amendement au bill incorporant la compagnie du chemin de fer terminal de la Pointe-aux-Trembles. Cette ligne, dit-il, n'aura qu'un mille et demi de longueur et ne sera construite que pour permettre à une nouvelle compagnie de ciment de transporter ses produits jusqu'au port à l'est de Montréal. Pour arriver jusqu'au fleuve, la ligne devra longer et même traverser la rue Notre-Dame. Le niveau de cette rue n'étant que de deux pieds au-dessus du niveau de l'eau, cette ligne ne pourrait pas traverser la rue au moyen d'un tunnel et comme elle n'est éloignée du fleuve que de 120 pieds, elle ne pourrait pas non plus le faire au moyen d'un viaduc.

D'un autre côté, cette partie de Montréal sera un jour très peuplée et la population est opposée au passage à niveau. Si l'on accordait un tel privilège à cette compagnie, les autres manufactures situées dans le voisinage demanderaient de semblables privilèges et ne pouvant alors refuser de donner droit à ces demandes, la rue Notre-Dame serait complètement défigurée. Le sénateur Bédard propose en conséquence que la compagnie ne soit pas autorisée à traverser la rue Notre-Dame de plain pied.

Le sénateur Boyer s'est avisé que cette affaire devrait être laissée à la Commission des chemins de fer et à la ville de Montréal.

Les sénateurs David et Dandurand se déclarent en faveur de l'amendement qui cependant est rejeté et le bill subit sa troisième lecture.

Au sujet d'un bill incorporant la National Gallery of Canada, l'hon. M. Loughheed déclare qu'un premier pas a été fait par l'établissement d'une Galerie des Arts du Canada. Jusqu'à présent, le choix des tableaux a été fait par un comité sous la direction du ministre des Travaux Publics. Il est question maintenant de confier cette tâche à une Commission.

Le sénateur Dandurand recommande que l'on encourage les artistes canadiens en donnant des bourses pour leur permettre d'aller étudier en Europe.

Le sénateur Bostock suggère que la Galerie des Arts soit ouverte les samedis et dimanches après-midi.

Le bill est lu une deuxième fois.

Lorsque le bill du gouvernement autorisant celui-ci à lever des fonds pour des emprunts est présenté, l'hon. M. Loughheed dit qu'il aimerait à connaître les amendements que l'opposition se propose de présenter.

Le sénateur Dandurand dit qu'il a l'intention de présenter un amendement à la première clause de l'acte qui le ministre des chemins de fer devant le parlement les contrats pour l'acquisition des embranchements. Cet amendement a pour but de forcer le ministre à faire approuver tous les contrats par le parlement.

Le bill amendement la loi des octrois aux vétérans a subi sa troisième lecture, et le bill amendement la loi de la protection des douanes et des pêcheries, ainsi que celui amendement la loi des maladies contagieuses pour les animaux et celui amendement la loi des grains ont subi leur deuxième lecture.

A six heures, l'orateur a quitté le fauteuil.

Le sénateur Dandurand a repris le débat sur la mesure du gouvernement à l'effet d'accorder une aide financière pour la construction des routes. Il ne peut comprendre pourquoi le gouvernement a refusé de proposer, dans le bill, une promesse que l'argent sera divisé entre les provinces au pro rata de leur population. La promesse seule du gouvernement à ce sujet n'était pas suffisante pour satisfaire le Sénat. Si le gouvernement actuel ou un autre ne venait pas cette promesse, les Chartistes des Communes auraient toujours l'opportunité d'y remédier en amendant le bill.

Au Conseil de Maisonneuve

UNE EXEMPTION DE TAXES A UNE NOUVELLE INDUSTRIE. — LA SUCCURSALE DE L'ECOLE TECHNIQUE. — LE BUREAU DE POSTE.

Le conseil municipal de Maisonneuve a accordé à MM. Ponthier et fils, de Sorel, une exemption de taxes pour dix ans. Cette maison vient d'être construite à Maisonneuve une fabrique d'automobiles, chaudières, malaxeurs, moteurs, etc. Elle paiera \$30,000 de salaires par année.

M. Elzéar Dussan demande une évaluation fixe de dix années, ce qui lui permettra de construire, rue Notre-Dame, un garage et un atelier pour les réparations d'automobiles. Le conseil veut avoir d'autres renseignements avant de se prononcer.

Sir Lomer Gouin répond au désir manifesté par la ville d'avoir une succursale de l'Ecole Technique en demandant au conseil de nommer un comité qui étudiera la question avec lui. Le conseil ira rencontrer le premier ministre à sa prochaine visite à Montréal.

Le conseil écrira au ministre fédéral des Travaux Publics pour lui demander de venir visiter Maisonneuve afin de se rendre compte des besoins de la ville. Le gouvernement porte à \$115,000 les crédits accordés pour la construction d'un bureau de poste, mais le conseil voudrait obtenir le double de cette somme.

Le Japonais à Harvard

UNE CHAIRE D'ENSEIGNEMENT DE LANGUES ORIENTALES.

Cambridge, Massachusetts, 22. — Le professeur Masaharu Anesako, de Tokio, sera le premier titulaire de la chaire de langue et de littérature japonaises, récemment fondée à Harvard. Cette nouvelle a été annoncée hier. Le professeur Anesako enseigne actuellement au collège de littérature de l'Université impériale.

L'enseignement du japonais a été établi à Harvard en mars dernier. Des Japonais de marque ont donné à cette époque une somme de \$20,000 pour cette fin. D'autres dons ont aussi été promis.

budget, mais il n'en était pas de même pour le Sénat dont le seul remède à sa disposition serait de rejeter le budget. D'après la constitution, le bill des routes doit avoir une clause spécifiant que l'argent devra être divisé au pro rata de la population, et le gouvernement refuse de se conformer à cette règle. Les provinces de la Saskatchewan et de Québec ont protesté parce que ce bill portait atteinte aux droits provinciaux. Les premiers ministres provinciaux devraient se réunir et le gouvernement devrait leur demander leur opinion au sujet de ce bill. Si le gouvernement refuse de ce faire, la Cour Suprême devrait être appelée à rendre une décision sur la constitutionnalité du bill.

Le sénateur Murphy. — L'argent est divisé dans les crédits conformément à la population. Que voulez-vous de plus ?

Le sénateur Dandurand. — Nous voulons l'assurance que l'argent sera divisé de cette façon chaque année, et la façon d'y arriver, c'est de l'inscrire dans le bill. Le premier ministre n'a pas agi comme il aurait dû le faire envers le Sénat en envoyant ce bill au Sénat absolument comme nous l'avons reçu l'année dernière et sans donner les raisons pour lesquelles il n'avait pas inséré une clause au sujet de la division de l'argent.

Le sénateur Corby dit qu'il regrette de voir que la majorité au Sénat est déterminée à présenter un amendement que le gouvernement ne pouvait accepter. Le pays avait besoin de bons chemins et l'argent consacré à cette fin constituerait un bon placement. Il ajoute que le peuple s'occupe davantage aujourd'hui du bill des bonnes routes que de celui de la marine. Le chef de l'opposition sait parfaitement d'ailleurs que l'hon. Frank Cochrane est un homme qui tient ses promesses et qu'il verra à ce qu'il n'y ait pas de passe-droits. Si le Sénat refuse de se conformer à la volonté du peuple, le plus tôt il sera élu par le peuple, le mieux ce sera.

Le sénateur Davis déclare que le Sénat veut avant tout le respect des principes dont l'un est la sauvegarde des droits des provinces. Si le Sénat faisait passer le confort de quelques automobilistes avant les principes, ce serait un bien mauvais affaire pour le Canada et surtout pour les petites provinces. Il y a trop de bills du gouvernement qui ignorent les droits des provinces et du parlement.

Le sénateur Poirier. — Si le bill est mauvais on pourra le rappeler.

Le sénateur Bédard. — Si le bill est mauvais il ne devrait pas être adopté, mais amendé de façon à en faire un bon bill. Il admet que le gouvernement fédéral a le pouvoir d'après la constitution de voter de l'argent aux provinces pour l'amélioration des routes et de contrôler la dépense de cet argent, mais l'acte de l'Amérique Britannique du Nord exige que la division de cet argent soit faite au pro rata de la population. L'année dernière le Sénat a amendé le bill dans ce sens, mais les Communes ont refusé d'accepter cet amendement sans donner les raisons qui les poussaient à ce faire. C'est le gouvernement en réalité qui a tué le bill. Le Sénat a un devoir à remplir et ne devrait pas y manquer cette année en amendement la mesure de façon à la rendre constitutionnelle.

Le sénateur Daniel dit que le bill a été tué par le Sénat et le sénateur Ross l'a admis lui-même hier.

Le sénateur Gordon dit que la population d'Ontario est convaincue que c'est le Sénat qui a tué le bill des routes.

Le sénateur Bostock ajourne le débat et le Sénat s'ajourne à jeudi matin.

Au Conseil d'Outremont

LA COMPAGNIE BELL NE VEUT PAS DES DEUX PLUS BASSES SOUMISSIONS POUR LA CONSTRUCTION DES CONDUITS SOUTERRAINS.

La compagnie Bell qui construit les conduits souterrains à Outremont en société avec la ville et qui avait par conséquent son mot à dire dans le choix des soumissions a déclaré au conseil municipal que les deux plus basses soumissions n'ont pas une expérience suffisante dans ce genre de travail et a recommandé d'accorder le contrat à M. J. M. Gest qui soumissionne à \$81,000. De son côté, M. Herdt, qui a préparé les plans des conduits, a annoncé au conseil qu'il n'a plus le temps de s'en occuper, et qu'il part bientôt pour l'Ouest. Il a aussi recommandé la soumission de M. Gest.

Les échevins ont critiqué ces recommandations en se basant sur la théorie de la plus basse soumission. La discussion a duré assez longtemps sans qu'on n'arrive à aucun résultat. M. Herdt a déclaré que le travail vaut certainement plus de cent mille dollars et que si la compagnie Bell recommande une soumission plutôt qu'une autre c'est qu'elle a l'expérience personnelle de ce qu'est la construction des conduits.

Le conseil a ajourné la discussion à mercredi prochain et dans l'interval le conseil a tenu une conférence avec la compagnie. M. Herdt a déclaré que la compagnie Bell recommande le conseil et la compagnie avant mercredi et qu'il partira bientôt pour l'Ouest.

Le Saint-Père plus vigoureux que jamais

Rome, 21. — Le cardinal William O'Connell, de Boston, après une longue audience avec le pape, a résumé en une seule phrase l'impression qu'il emporte de son entretien avec le Saint-Père: «Le pape, dit-il, ressemble à un homme qui après un long sommeil s'est réveillé plus vigoureux et plus fort.»

"A BOUT PORTANT"

de Nap. Tellier

Le vol. franco 27cts

EN VENTE AU DEVOIR



Etablissements

"Fashion-Craft"

13-13

Lettre d'Ottawa

(Suite de la 1ère page)

corde pas, dans le plus bref délai une révision du tarif.

M. Cockshutt, de Brantford, défend M. White et son budget. Il parle des ouvriers de sa circonscription, qui gagnent, dit-il, une moyenne de \$175 par jour, et vivent très heureux et très à l'aise. Si les ouvriers de Québec ne font pas de même, c'est qu'ils gaspillent.

Il prend à parti M. McLean qui, dans sa critique du budget, a prétendu que le gouvernement devrait diminuer les taxes.

C'est été facile, dit-il, avec le gouvernement libéral, qui dépensait ses revenus dans quelques provinces privilégiées, mais pas avec le gouvernement conservateur qui accorde ses faveurs à toutes les provinces également. Du reste, si le gouvernement a de pareils revenus, c'est parce qu'il perçoit honnêtement tous les impôts tandis que sous le gouvernement libéral, par exemple, pour ne citer que sa ville, on en percevait 50 pour cent de moins qu'actuellement.

M. Cockshutt revenant à la question du coût de la vie, dit que ce n'est pas le coût de la vie, mais le coût de la "haute" vie qui est cher. "Que les ouvriers reviennent aux coutumes d'économie de nos pères, dit-il, et ils seront riches."

Relevant une attaque de M. McLean contre ce qu'il a appelé le gaspillage de la milice, M. Cockshutt se dit d'avis — tout en étant, dit-il, un homme pacifique — qu'on ne peut trop faire pour avoir un pays bien défendu; les pays sont comme les villes, les plus sages sont ceux qui ont le plus de police.

M. Cockshutt croit qu'une dépense de \$10,000,000 est raisonnable d'autant plus qu'il est rumeur d'une guerre entre le Japon et les Etats-Unis et qu'il est important de garder nos frontières de l'extrême ouest, en cas de conflit.

La discussion du budget s'est terminée avec le discours de M. Cockshutt. Elle reprendra demain.

Louis DUPIRE.

Nouveau service du C. N. R.

A partir de samedi 15 courant, jusqu'au changement général d'horaire du 15 de juin prochain, la compagnie du Canadian Nord communiquera à Montréal Jet. avec le train du Pacifique Canadien, qui part de la gare Viger à 2.15 p. m., arrivant à Huberdeau à 2.25 p. m. et aussi, à partir du 26 mai au matin, le train qui part de Huberdeau à 5.10 a. m., communiquera à Montréal Jet. avec le train du Pacifique Canadien arrivant à la gare Viger à 9.20 a. m.

A partir du 27 courant, tous les jours, excepté le dimanche et le lundi, jusqu'au changement général d'horaire du 15 de juin prochain, un train partira de Huberdeau à 6.30 a. m., et communiquera à Montréal Jet. avec le train du Pacifique Canadien qui arrive à Montréal à 10.35 a. m.

De plus, jusqu'au changement général d'horaire du 15 juin prochain, le train de la compagnie du Canadian Nord qui part de Montréal, gare de la rue Saint-Catherine, le dimanche seulement pour Joliette et les stations intermédiaires, se rendra jusqu'à Rawdon, via Rawdon Jet., arrivant à Rawdon à 11.35 a. m. et au retour partira de Rawdon à 7.35 p. m. et arrivera à Montréal à 9.50 a. m.

Les taux sont au prix d'un passage simple en première classe pour l'aller et le retour, les 23 et 24 de mai, avec limite de retour jusqu'au 27 de mai, entre toutes les gares des chemins de fer Canadien Nord de Québec, Québec et Lac Saint-Jean et Canadien Nord d'Ontario (section d'Ottawa).

Nouvelle paroisse canadienne-française à North-Bay

(Service particulier)

North Bay, 22. — Malgré les nombreuses œuvres paroissiales de la ville de North Bay et du diocèse, Sa Grandeur Mgr Scollard, dans sa paternelle bonté, disait le Dr Bédard au sortir de l'entrevue avec Monseigneur, c'est une due avec bonheur à la demande des fidèles d'origine française de North Bay qui désiraient se constituer en paroisse distincte.

Cette nouvelle paroisse par le Dr Bédard a été reçue avec enthousiasme. La pétition présentée à l'évêque était signée par 810 chefs de familles; elle exposait la situation d'une paroisse

L'idéal pour l'été

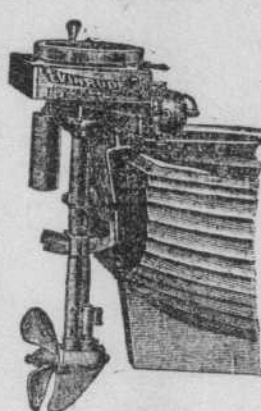
Complet de 2 vêtements.
Veston à 2 boutons.

Rien de plus seyant ni de plus confortable pour la saison chaude ou humide. Mais il faut qu'il soit taillé et confectionné de façon à ce qu'il conserve son élégante apparence.

Les vêtements Fashion-Craft sont tous faits avec cet objet en vue, et ils gardent leur forme chic tant qu'ils durent.

C'est en les portant qu'on s'en convainc. Faites-en l'expérience. Prix : de \$18.00 à \$30.00.

MAX BEAUVAIS.
Limitée, 229 rue St-Jacques.
ALBERT A. ROY,
469 rue Ste-Catherine Est.
DUBÉ, LIMITEE,
463 rue Ste-Catherine Ouest
MONTREAL



ECRIVEZ - NOUS

pour avoir notre pamphlet envoyé gratuitement sur demande.

LE MOTEUR

EVINRUDE

EST LE MOTEUR IDEAL POUR LES VRAIS AMATEURS DE SPORT NAUTIQUE

S'adapte en 2 minutes à n'importe quelle embarcation, canot, chaloupe, etc. Fait 12 milles à l'heure avec un canot, 8 à 10 milles avec une chaloupe et ne brûle qu'un gallon de gasoil par 6 heures, ment à toute vitesse. Va assez lentement pour "troller", une femme ou un enfant peut s'en servir. Poids 60 livres.

Une foule de sportsmen se débarrassent de leurs moteurs dispendieux, pour se procurer un Evinrude — et ils n'ont pas tort. SEULS AGENTS:

The Canadian Motor & Supplies Co., Limited
107 RUE DES INSPECTEURS

Le Nationaliste

LE NATIONALISTE,

journal hebdomadaire paraissant depuis dix ans le samedi soir, est absolument indépendant. Et cela lui permet de juger sans parti pris hommes et choses et de présenter sous leur vrai jour les faits et les idées.

LE NATIONALISTE

publie des articles et des chroniques sur les événements de la semaine. Il dégage de l'actualité les épisodes qui offrent l'intérêt le plus vivant et il en traite à un point de vue essentiellement canadien.

LE NATIONALISTE

touche à toutes les questions susceptibles d'intéresser le public canadien et il les expose sous la forme la plus concise possible en même temps que dans l'esprit le plus impartial.

Rédaction et Administration :

71a RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

Téléphones : Main 7460 et 7461

ABONNEMENT : CANADA \$1.00

ETATS-UNIS ET UNION POSTALE \$1.50

LE NUMERO : 2 SOUS

Service Spécial du C. P. R.

JOUR DE LA FETE VICTORIA

Lundi, le 26 courant, un train spécial partira de Labelle à 5.00 p. m. et arrivera à Montréal, Place Viger, à 9.25 p. m. Ce train suivra l'horaire du train 454 et arrivera aux stations intermédiaires jusqu'à Shawbridge inclusivement.

Un autre train partira de St-Jérôme à 6.20 p. m. et arrivera à Montréal, Place Viger, à 7.45 p. m. Ce train suivra l'horaire du train 448 et arrivera aux stations intermédiaires.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 2924. J. T. Gladstone Esq. a demandé contre J. A. Lecours et al. défendeurs. Le deuxième jour de juin 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2269, rue Saint-Hubert, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. M. J. A. DECOURT, H.C.S., Montréal, 22 mai 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 2924. J. T. Gladstone Esq. a demandé contre J. A. Lecours et al. défendeurs. Le deuxième jour de juin 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2269, rue Saint-Hubert, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. M. J. A. DECOURT, H.C.S., Montréal, 22 mai 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 2924. J. T. Gladstone Esq. a demandé contre J. A. Lecours et al. défendeurs. Le deuxième jour de juin 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2269, rue Saint-Hubert, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. M. J. A. DECOURT, H.C.S., Montréal, 22 mai 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 2924. J. T. Gladstone Esq. a demandé contre J. A. Lecours et al. défendeurs. Le deuxième jour de juin 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2269, rue Saint-Hubert, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. M. J. A. DECOURT, H.C.S., Montréal, 22 mai 1913.

UNE AUBAINE

COIN COMMERCIAL

Situé rue Lasalle à Maisonneuve, 6 logements, 1 magasin. Revenu: \$1,008.00. Prix \$10,000, accepterait une balance de prix de vente, ou terrains bien situés et du comptant. S'adresser

COMPTOIR VILLE-MARIE

360 SAINTE-CATHERINE EST,
Tél. E. 3409.

Coin Berri.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS DEMANDES

APPRENEZ à devenir un barbier moderne. Chance exceptionnelle. Quelques semaines suffisent. Professeurs de 18 à 26 années d'expérience. Outils gratuits, positions assurées. S'adresser: Modern Barber College, 62 Boul. St-Laurent, Montréal.

DAME

On demande une dame pour surveiller le fini (finishing) dans le département de la confection des fourrures. Ecrire à casier 23 Le "Devoir".

SERVANTE

On demande une servante générale. S'adresser à M. Geo. Pelletier, 240 Notre-Dame de Grâce, ou 52 rue St-Jacques, Tél. Westmount 5297.

À LOUER

APPARTEMENTS À LOUER

VALMONT
No. 2111 Avenue du Parc : 9 pièces chauffées, eau chaude toute l'année, poêle à gaz, glacière, électroliers, commodités modernes et de premier ordre. S'adresser au concierge. Téléphone Saint-Louis 4408.

CHAMBRES À LOUER

S'adresser à 972 St-Hubert, chambres doubles et simples à louer, avec pension si désirée; près Parc Lafontaine.

ETAGES MANUFACTURIERS

à louer, rue Notre-Dame Est, près Gossford, deux étages bien éclairés, chauffés, complètement réparés à neuf, plus de 4,500 pieds chacun. Conditions avantageuses. S'adresser à M. Joseph Versailles, 99 Saint-Jacques, Main 1322.

A VENDRE

A VENDRE

Maison meublée pour louer des chambres et pension, 16 appartements, recettes par semaine: \$100 clair, preuves en mains. Prix \$1,200 à bonnes conditions. Epicerie, légumes, recettes par semaine, \$1,000 à \$1,200 au comptant. Prix \$3,000. Autre épicerie, seule aux quatre coins. Prix \$1,200. Aussi magasins de cigares, etc., et bon hôtel de campagne et tous autres commerces en général. S'adresser Jean Castelli, 120 Ste-Catherine, Edifice "La Patrie", Etablissement 23 ans. Tél. Est 4563.

OUFS ET VOLAILLES

Recette pour conserver des oufs avec toutes leurs qualités pendant 12 mois, pour les manger ou vendre. C'est du 100 pour 100 une demi-année. Circulaire gratis. Octavien Rolland, Boîte Postale 2363, Montréal.

DIVERS

ARGENT A PRETER
NOUS RECHERCHONS toutes vos dettes, nous transigeons avec vous, paiements faciles, sans intérêts; entrevue personnelle seulement. Léon Racicot, successeur de Demers & Moreau, 17 Côte Place d'Armes.

GAZELIERS-POELES

Electroliers pour 8 appartements, à partir de \$10.00 en montant. Grand choix de dômes, de gazeliers, de poêles à gaz, à charbon à des prix qui défient toute compétition. Charette & Frère, 411 Ontario Est. Tél. Est 721.

OU PASSER L'ETE

A Vendre. — Maison de campagne dans le bas du fleuve, située sur un promontoire de 80 pieds au-dessus du fleuve qui, à cet endroit, a 28 milles de largeur. Eau salée. Un arpent de terrain. Droits de pêche et de grève. Belle source naturelle. Ecurie et remise. Arbres fruitiers, etc. etc. Une véritable occasion. S'adresser à Léon Trépanier, au "Devoir".

SERRURES

Clefs, serrures. Spécialité: découpage de clefs Yale, Corbin, Sergeant et Green Leaf. Pour toutes vos réparations de clefs, allez au No. 182 rue Sanguinet.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2763.

Raymond Lévesque, demandeur vs J. A. Lecours et al. défendeurs. Le 31ème jour de mai 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1976 rue Saint-Denis, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J. E. COUÏT, H.C.S., Montréal, 21 mai 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2559.

Joseph Demers, demandeur vs George Hurlé, défendeur. Le 31ème jour de mai 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 331 rue Christophe Colomb en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. RAOUL ROELLAND, H.C.S., Montréal, 21 mai 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2559.

Joseph Demers, demandeur vs George Hurlé, défendeur. Le 31ème jour de mai 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 331 rue Christophe Colomb en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. RAOUL ROELLAND, H.C.S., Montréal, 21 mai 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2559.

Joseph Demers, demandeur vs George Hurlé, défendeur. Le 31ème jour de mai 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 331 rue Christophe Colomb en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. RAOUL ROELLAND, H.C.S., Montréal, 21 mai 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 2559.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell Main 2879.

LEOPOLD BARRY, L.L.B.

Avocat-Proc

Politique étrangère

ETATS-UNIS

Charles M. Schwab défend la United Steel Corporation

LE GROS FINANCIER AVOUE QUE SANS SA CONSTITUTION ACTUELLE, LA GRANDE CORPORATION NE POURRAIT LUTTER AVEC SUCCES CONTRE CERTAINES RIVALES.

New-York, 22. — Charles M. Schwab, premier vice-président de la United States Steel Corporation, a rendu témoignage hier, dans la poursuite intentée par le gouvernement pour dissoudre cette corporation, qui constituerait une combinaison financière illégale. Il a déclaré que celle-ci, détenant en 1901, soixante-quinze pour cent des réserves de minerai, il aurait été impossible d'organiser une autre corporation qui l'aurait égalée. Le procureur du district arracha cet aveu du témoin en tentant de prouver que la Steel Corporation était un monopole.

M. Schwab ajouta, néanmoins, que le minerai aurait pu être importé de l'étranger et qu'une corporation aussi considérable aurait pu s'organiser pourvu qu'elle eût établi ses usines dans l'est. Il concéda, d'autre côté, que les intérêts financiers les plus puissants du pays étaient entrés dans la formation de la corporation, notamment, la Compagnie J. P. Morgan, Rockefeller et la Standard Oil, Carnegie et le groupe W. H. Moore.

M. Schwab a terminé son témoignage hier, et a défendu la corporation sur tous les points, malgré les efforts persistants du juge Jacob M. Dickinson, le procureur du district, pour lui faire admettre que la Corporation avait été organisée dans le but de tuer la concurrence.

Interrogé sur les conditions actuelles de l'industrie de l'acier, M. Schwab déclare que la Bethlehem Steel Corporation, dont il est maintenant le président, fabriquerait bientôt tous les produits de la United States Steel Corporation.

ANGLETERRE

"Elles discréditent leur cause par leurs méthodes"

DECLARE LE SECRETAIRE D'ETAT DU CABINET ASQUITH EN PARLANT DES SUFFRAGETTES HIER SOIR.

Cardiff, Galles, 21. — Les ministres du cabinet anglais craignent tellement les attaques brutales des suffragettes militantes qu'il est possible, dorénavant, qu'ils refusent d'assister aux réunions, à moins qu'on soit en mesure de garantir leur sécurité.

C'est pour ces raisons que le secrétaire de l'intérieur, le très hon. Reginald McKenna refusa d'assister à la conférence pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat, bien qu'on eût déclaré qu'il serait un des principaux orateurs. Les autorités découvrirent un complot ourdi par les suffragettes, lequel n'aurait pas seulement mis en danger la vie de M. McKenna, mais de tous les députés.

Le secrétaire de l'intérieur fit néanmoins un grand discours à une assemblée publique, ce soir. Des détachements de Scotland Yard se tenaient à ses côtés. Des précautions extraordinaires avaient été prises pour que les suffragettes ne pussent pénétrer dans la salle. Cela n'empêcha pas les suffragettes du sexe fort d'obtenir leur admission et d'interrompre les orateurs. Ils furent brutalement expulsés.

M. McKenna termina son discours, en prévenant les suffragettes militantes que leurs méthodes ne parviendraient jamais à effrayer le gouvernement ou à obliger celui-ci à leur accorder le suffrage.

"Par ces attentats, dit-il, elles ne peuvent que discréditer leur cause et s'attirer des peines sévères."

L'emprunt chinois a été couvert six fois hier dans la seule ville de Londres

Londres, 22. — Comme on s'y attendait, la souscription pour l'emprunt chinois a été un vrai succès. Les listes, ouvertes à 10 heures hier matin, ont dû être fermées à 11 heures 15.

Etant donné le nombre considérable des souscriptions, on a estimé que l'emprunt avait été couvert six fois dans la ville de Londres, seulement.

Les banques, distribuant des prospectus, ont aussi reçu de fortes souscriptions de Paris.

Tandis que l'emprunt réalisé à Londres n'était que de un de prime, il en était de quatre à Paris.

BELGIQUE

L'accord anglo-allemand pour l'Afrique Centrale

Bruxelles, 21. — Un article que publie le "Post" de Berlin, et qui rapporte la conclusion d'une entente anglo-allemande, relativement à l'Afrique Centrale, alarme grandement la presse belge. Les journaux sont d'opinion que les pourparlers qui ont précédé l'entente ont été causés du décal apporté par la Grande-Bretagne pour reconnaître la souveraineté belge au Congo. Ils rappellent l'attitude soupçonneuse que manifesta l'Allemagne, à l'effet de devenir voisine de la Belgique dans l'Afrique Centrale alors que se négociait le traité franco-allemand au sujet du Maroc.

DANEMARK

Victoire des Radicaux

Copenhague, 22. — Les élections de la chambre Basse ont eu pour effet de donner la victoire aux radicaux, les membres du gouvernement ne s'entendant pas sur la réforme de la constitution.

La chambre Basse est composée de 114 membres. Elle se divise aujourd'hui comme suit: membres du gouvernement, 44; radicaux, 31; socialistes, 32; conservateurs, 7.

L'ancienne chambre se composait de 66 membres du gouvernement, 20 radicaux, 24 socialistes, et 14 conservateurs.

"SALADA"

Une tasse de THE qui est un breuvage sain, pur, stimulant et fortifiant

En Paquets Cachetés de Plomb Seulement

NOIR, VERT ET MELANGE

DANS LE Monde Ouvrier

INITIATIVE HEUREUSE

Le Conseil Central National des Métiers et du Travail, de Québec, vient de prendre une initiative, qui a produit les plus heureux résultats. Ce conseil a institué, dans son sein, un comité de conciliation. Le nom de cette nouvelle organisation est tout un programme, et dit suffisamment la mission dont il est chargé. Quand une difficulté ouvrière vient à se lever, dans une industrie, immédiatement, le comité de conciliation se met en campagne. Il approche les deux parties, et leur offre ses services. L'expérience des membres qui le composent est une garantie, que leurs conseils seront donnés en toute connaissance de cause.

Le comité de conciliation a déjà obtenu un beau succès. Car, c'est grâce à son influence qu'une difficile négociation, qui s'était élevée entre l'importante manufacture de M. Ulric Cantin, à Québec, a été réglée, à l'entière satisfaction des deux parties.

Un comité de conciliation devrait être créé dans tous les conseils centraux du Travail. Car la conciliation est tant pour le bénéfice de l'industrie que pour celui des ouvriers. Le conseil central national de Québec a eu l'honneur de tracer une voie qui devra être suivie ailleurs.

INSTALLATION D'OFFICIERS

L'union des poseurs de lattes, de Montréal, nouvellement réorganisée, a procédé à l'installation solennelle de ses officiers, hier soir, au Temple du Travail.

L'assistance était considérable, car un grand nombre d'unionistes avaient amené, à cette assemblée, plusieurs de leurs amis. Ce fut une excellente pensée, car quelques-uns, qui n'appartenaient pas à l'union, décidèrent de se faire inscrire sur les listes. Les orateurs qui prirent la parole, à cette cérémonie, furent MM. J. E. Campbell, agent d'affaires général du Conseil des métiers de la construction, Louis Bouthillier, président de l'union des employés des scieries mécaniques, Richard Lynch, secrétaire du Conseil des Métiers et du Travail, et autres.

Après la cérémonie d'installation, et les discours de remerciements des nouveaux officiers, la séance se continua en une causerie générale.

La prochaine assemblée, cette union a mis en tête de son ordre du jour, une question d'intérêt économique, de la plus grande importance. Tous les ouvriers présents ont remporté de cette séance, le meilleur souvenir.

SEANCE REMISE

A cause de la célébration de la Fête-Dieu, qui a lieu dimanche prochain le comité de la fête du Travail, du Conseil des Métiers et du Travail, ne tiendra pas sa séance régulière, ce jour-là. Cette réunion est renvoyée au 26 dimanche de juin.

Ce comité, qui est chargé de tracer le parcours de la procession des unions, le jour de la fête du travail, a mis à l'étude un intéressant projet. Mais il ne rendra sa décision que vers la fin de juin, à ce sujet.

DIFFERENDS OUVRIERS

La "Gazette" du Travail, dans son numéro d'avril, publie le tableau des différends industriels, qui se sont élevés, pendant ce mois, en Canada. Le nombre de ces différends dépasse de vingt le nombre des conflits du mois précédent, et de douze, celui des conflits du mois correspondant, l'année dernière. Cependant, le nombre des journées perdues, n'est pas aussi élevé. Ce fait tient à ce que les conflits, quoique plus nombreux, n'affectent pas autant d'ouvriers que l'an dernier.

Les mines, les chantiers de la construction, l'industrie du vêtement et celle du transport furent les plus affectées par ces grèves du mois d'avril.

A Montréal, la grève des camionneurs, qui fut très courte, et celle des peigneurs d'affiches, sont les seuls conflits ouvriers sérieux qui ont eu lieu, durant le mois d'avril. Dans presque tous les cas, c'est le refus des patrons d'accorder une augmentation de salaire qui a causé les grèves.

REUNIONS POUR CE SOIR

Le jeudi du mois :
Au Temple du Travail :
Comité exécutif du Conseil des Métiers et du Travail.
Conseil des métiers de la construction.
Section des étiquettes unionistes.
A la salle Dionne :
Union des cordonniers.

Le commerce de l'automobile au Canada

La Montreal Automobile Trade Association entend se protéger contre toute concurrence à Montréal. Ses membres se sont réunis hier soir à l'hôtel Windsor et ont résolu de combattre tout particulier qui tenterait, à l'avenir, d'organiser un salon d'automobile à une époque déterminée, chaque année. Les membres de l'Association prétendent représenter le gros du commerce d'automobiles dans notre ville et ils se sont engagés à ne favoriser aucun salon à moins qu'il ne soit contrôlé par l'association.

Un autre motif de l'assemblée d'hier était l'adoption du rapport d'un comité chargé de préparer les règlements de l'Association. La

La Navigation

ARRIVEE DU "MEGANTIC"

Le "Mégantic", ligne White Star, est arrivé hier de Liverpool. Il portait 1,782 passagers.

EXPORTATION EN FRANCE

La venue à Montréal des transatlantiques français va quelque peu modifier le trafic commercial franco-canadien. Le consul général de France a prévenu hier le président du Board of Trade de ce qui suit: jusqu'ici les marchandises canadiennes exportées en France étaient envoyées via New-York. On devait communiquer aux autorités un certificat de ces marchandises. Il sera toujours permis, à ceux qui le désireront, d'expédier leurs marchandises par New-York, seulement, outre le certificat d'origine, l'expéditeur devra produire des affidavits préparés au consulat français de New-York, pour prouver que les marchandises n'ont, en aucune manière, été manipulées, depuis leur départ du Canada, ni que leurs marques ont été modifiées. Le certificat d'origine seulement sera exigé de ceux qui enverront leurs marchandises directement du Canada en France.

LE DINER SUR "LA TOURAINE"

"La Touraine" est attendue ici dans le cours de la journée. Ce soir, il y aura dîner à bord auquel assisteront les principaux citoyens de cette ville. On s'attend à la présence de quelques ministres fédéraux et provinciaux.

NAVIGATION INTERIEURE

Canal Lachine: En haut. — A. E. Ames, à Port Arthur, 1,300 tonnes de charbon; général: Britannic, à Kingston, charbon; général: Nepawa, à Port William, charbon; général: Sonabie, à Fair-Haven, vide; City of Hamilton, à Détroit, charbon; général.

En bas. — Calgary, de Port Colborne, 62,725 minots de blé et 30,072 minots de lin; Saskatoon, de Port Colborne, 78,500 minots de blé; Britannic, de Kingston, charbon; général: Yorkton, de Port Colborne, 80,000 minots de blé; Sam Harshall, de Port Colborne, 49,000 minots d'avoine; H. M. Pallett, de Port Arthur, 25,000 minots de blé et 33,000 minots d'orge.

Sault Ste-Marie, Ont., 21 — En haut: Moll, 9,30 hier soir; Quincy, Shaw, 10; Turret Court, 11; Delaware, minuit; Palmer, 1; Jacques, 3,30; Maunaloa, Corey, 5,30; Craig, 6; Crete, 7; Earling, 7,30; Ball, 8; George, 8,30; Selwood, 9; Townsend, 9,30; Kewden, midi; Wm. H. Mack, 1,30; Holden, Buffalo, 3,30; Indus, 4,30; Colgate, Ream, 5,30; Monroe, Smith, 6,30; Br. petit, Br. Davidson, 7; Merida, Lackawanna, Santiago, 8.

En bas : Nelson, Manda, Verona, 8 hier soir; Bope, 9; Newona, Kensington, 10,30; Lynce, minuit; Angeline, 1; Clarke, 1,30; Branstford, 2; Leopold, 3; Br. large, Br. Fitzgald, 4; Bunsen, Joshua, Rhodes, 5; Princeton, 6; Stearn, 7; Dickson, 7,30; Br. petit Br.; Donaldson, 8; Chas. Hutchinson, Doric, 9; Hamonic, Assiniboia, 11; Kaminitiquia, Dunham, midi; Westmount, 12,30; Yates, 1; Perkins, 2,30; Norway, Nottingham, 3; Alex. Thompson, 4; Parent, Matsuda, 5; Midland Prince, 5,30; Watt, Fritz, Cowie, Emma Thompson, 6,30; Hamiltonian, E. L. Wallace, 7,30; Maricopa, Bryn Mawr, 9.

Port Colborne, Ont., 21—En haut : Donnacona, Montréal à Port William, charbon; général, 9 p.m.; Robert Wallace, Oswego à Chicago, 1 a.m.; Keyport, Montréal à Port Colborne, vide, 1 a.m.; Imperial et barge 41, Toronto à Sarnia, vide, 1 a.m.; Arlington, Ogdensburg à Chicago, charbon; général, 4 a.m.; John a.m.; India, Welland à Cleveland, vide, 4 p.m.; Prince Rupert, Montréal à Port William, charbon; général, 6 p.m.; Lambton, Toronto à Sarnia, vide, 6 p.m.

En bas : Bickerdike, Port Colborne à Montréal, blé, 9 p.m.; Dunelm, Port William à Montréal, avoine, lin et blé, 2 a.m.; Tagona, Port Arthur à Montréal, avoine, 3 a.m.; Algonquin, Port Colborne à Montréal, farine, 3 a.m.; Viking, Duluth à Kingston, blé, 5 a.m.; Edmonton, Port Arthur à Montréal, blé et orge, 6 a.m.; M. Kinstry, Port William à Montréal, blé, 10 a.m.; Rosedale, Port William à Montréal, blé et avoine, 1 p.m.; Keyport, Port Colborne à Montréal, blé, 1 p.m.; Rutland, Chicago à Ogdensburg, charbon; général, 5 p.m.; Strathcona, Port William à Montréal, blé, 7 p.m.; Cabolia et Haddington, Erie à Montréal, charbon, 7 p.m.

Port Dalhousie, Ont., 21—En haut: Steamer John Dufcan, Montréal à Ashtabula, allège; vapeur Prince Rupert, Sydney à Port William, charbon; vapeur Renvoye, Montréal à Port William, charbon; général; vapeur Lambert, Oswego à Milwaukee, charbon; vapeur Kenmont, Kingston à Port William, vide; général.

En bas : Turret Chic, Port William à Montréal, blé; vapeur Burlington, Chicago à Ogdensburg, charbon; général; vapeur Easton, Port Colborne à Montréal, blé; vapeur Porter et barge, Conneaut à Deseronto, charbon; barge 86, Cleveland à Montréal, huile; vapeur Bickerdike, Port William à Montréal, charbon; général.

LES ARRIVAGES

Paquetbot A De
Manchester
Corporation Liverpool Montréal
Durango " Halifax
Campania " New-York
Laurentie " Montréal
Ansonia " Plymouth Montréal
Mongolian Glasgow Philadelphie
Carpathia Gibraltar New-York
Bulgaria New-York Hamburg
Laconia Boston Liverpool
Haverford Queenstown Philadelphie
Franconia Liverpool Boston
Berlin Naples New-York

Les deux traversiers qui doivent faire le service entre Maisonneuve et Longueuil sont arrivés hier soir, à 6 heures, et ont accosté au quai Tarte, à Maisonneuve.

Les bateaux "Nord" et "Sud" ont très belle apparence, et nous ne doutons pas qu'ils ne jouissent immédiatement de la faveur du public. Le maire de Maisonneuve a demandé à M. le capitaine Boursas, assistant-maire du port, de vouloir procéder sans retard aux travaux promis au quai Sutherland, pour assurer l'accostage des deux traversiers.

Le comité déclare qu'il est impossible, pour le moment d'obtenir une charte de la législature provinciale. Il faudra attendre à la prochaine session. La nouvelle entreprise sera érigée en compagnie à fond social. Elle compte actuellement cinquante-six membres.

Les directeurs provisoires sont MM. Victor Levesque, W. P. Kearney, W. L. Stonehouse, G. Hassen, Wm. Sickenger, W. A. Allen et P. R. Hansen. M. Hussen agit comme secrétaire trésorier.

THE MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER Company

Aux Consommateurs de Gaz et de Lumière Electrique

AVIS DE REDUCTION DES TAUX

Conformément à la ligne de conduite qu'elle a adoptée de vendre ses produits aux taux minima, en donnant en même temps le meilleur service possible, la MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER COMPANY a le plaisir d'annoncer à ses clients sa sixième réduction consécutive annuelle des taux du gaz et de l'électricité. La réduction basée sur les taux nets actuels représente plus de 5% des prix du gaz et plus de 8½% des prix de la lumière électrique.

RE ECLAIRAGE ELECTRIQUE :

La réduction renouvelée dans cette classe du service occasionne une révision de l'échelle des taux. L'échelle actuelle est de 10c par heure K. W., moins 30% d'escompte, ou 7c net par heure K. W., et l'on se rend compte qu'une échelle de taux plus bas avec un escompte modéré offrira assez d'avantage pour l'acquiescement rapide des comptes, l'échelle des taux est donc réduite à 8c par heure K. W., moins 20% d'escompte pour acquiescement rapide ou 6.40c net par heure K. W.

La réduction actuelle s'applique au SERVICE DES FILS AERIENS seulement, le service des fils sous terre, vu le coût relativement considérable d'installation, sera accordé à un prix différent, dès que les conduits auront été installés dans les divers districts. Les taux réduits actuels sont comme suit:—

SERVICE DU GAZ :

TAUX ACTUELS.

\$1.00 par 1000 pieds cubes, moins 5%.

SERVICE DE LUMIERE ELECTRIQUE

TAUX ACTUELS.

10c par heure K. W., moins 30%.

EXPLICATIONS

Les escomptes ne sont déduits que lorsque le paiement a lieu dans les 10 jours après la livraison des comptes; autrement le prix complet sera chargé.

Les taux réduits seront en vigueur à partir des indications de juillet des compteurs et s'appliqueront par le fait même aux contrats existants.

SERVICE DU GAZ

Compteurs à monnaie.—Vu l'impossibilité de changer le mécanisme des compteurs à monnaie (slot meters), la compagnie accordera une réduction en argent pour le service donné par cette catégorie de compteurs, de temps en temps, quand le rabais total équivaudra à \$1.00.

The Montreal Light, Heat & Power Company

Montréal, 22 mai, 1913.

L'IMMEUBLE

Pour la somme de \$50,875, Mme C. Beauchamp a acheté de M. Charles Marquette deux emplacements situés à la Côte-des-Neiges. Les propriétés mesurant en tout 55,000 pieds carrés.

M. C. E. Deakins a acheté de M. J. J. Carrière les lots 1755-84 et une partie du lot 69, du quartier Saint-Antoine, \$28,595.

Pour \$37,000 M. J. W. Lowe a vendu à M. J. A. McSloy la propriété située à l'angle sud-est du Boulevard Saint-Joseph et de la rue Saint-Dominique.

On a inscrit hier 58 transferts de propriétés dont les principales sont les suivantes:

Pour \$24,192, M. D. Lalonde a vendu à la London and North British Corporation six lots vacants dans le quartier Saint-Jean-Baptiste.

Pour \$18,750, M. L. P. Deslongchamps a vendu à M. Henri Boursas les lots 12-50 et 14-154 de la Côte Saint-Louis, avec immeuble portant les Nos 1711 à 1715 de l'avenue du Parc.

Pour \$14,050, M. J. C. Rose a vendu à M. E. A. Wright, une partie du lot 263 de la paroisse de Montréal, avec immeubles situés avenue Metcalfe, Westmount.

Pour \$10,500, M. E. A. Wright a vendu à M. J. A. Baillie la propriété portant le No 4821 de l'avenue Western, Westmount.

Pour \$15,000, M. L. P. Perham a vendu à M. J. C. Borthwick, les lots 286-3-2 et 286-4-2 paroisse de Montréal, avec immeubles situés sur l'avenue Hudson, Westmount.

Pour \$13,200, M. E. C. Miner a vendu à M. F. H. Hopkins, la propriété portant le No 432 de l'avenue Lansdowne, Westmount.

Pour \$10,710, Mme M. Wiseman a vendu à M. O. Bélanger et autres la propriété portant le No 87 de l'avenue Esplanade.

Pour \$10,200, M. J. E. Duhamel a vendu à M. O. Vélanger et autres la propriété portant les Nos 482 à 444 de l'avenue Montsabr.

Service de Knowlton et Sherbrooke

EN VIGUEUR LE 24 MAI

Spéciaux au Lac Brome:
Dép. gare Windsor.—12.45 p. m. Samedi.
Dép. Knowlton.—8.50 p. m. Samedi.
Dép. Waterloo.—8.50 p. m. Samedi.
Dép. Knowlton.—6.48 p. m. Dimanches.
Dép. gare Windsor.—9.25 p. m. Dimanches.
Spécial pour Sherbrooke:
Dép. gare Windsor.—1.15 p. m. Samedi.
Dép. Orford Lake.—3.45 p. m. Samedi.
Dép. Noyon.—4.00 p. m. Samedi.
Dép. Sherbrooke.—4.30 p. m. Samedi.
Dép. Sherbrooke.—5.35 a. m. Lundi.
Dép. Noyon.—6.05 a. m. Lundi.
Dép. Orford Lake.—6.16 a. m. Lundi.
Dép. gare Windsor.—9.25 p. m. Dimanches.
Co. train via directement via Foster.
Dép. gare Windsor.—8.25 a. m. Tous les jours.
Dép. Noyon.—12.54 p. m. Tous les jours.
Dép. Sherbrooke.—12.00 midi, tous les jours.
Dép. Sherbrooke.—6.30 p. m. Dimanche.
Dép. Noyon.—6.58 p. m. Dimanche.
Dép. Orford Lake.—7.11 p. m. Dimanche.
Dép. gare Windsor.—10.00 p. m. Dimanche.

Fête de famille

On fêtera, dimanche prochain, dans la paroisse Saint-Georges, la fête patronale du Révérend Père Piché, et du Patronage Saint-Emile. Il y aura le soir, à huit heures, à la salle Dollard, 2612 rue Saint-Urbain, une jolie séance littéraire et musicale.

Ce journal est imprimé au No 71a, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité limitée), Henri Boursas, directeur-gérant.



"Joseph conquit la faveur du Roi d'Egypte par l'interprétation d'un songe... en l'avisant de remplir de blé de vastes greniers, attendu qu'une famine était imminente et que le monde aurait à secher du blé de lui."

Même dans l'antiquité la plus reculée, la valeur du blé était reconnue comme étant celle de la plus importante de toutes les céréales. Aujourd'hui, encore, le pain est, par excellence, le meilleur soutien de la vie des peuples. Des milliers de ménages, dans toute l'étendue de ce vaste pays à blé qu'est le Canada, ont employé avec succès la

FARINE ST. LAWRENCE

qui produit un pain sans rival.

La Farine St. Lawrence est fabriquée dans les Moulins les plus modernes de l'Amérique du Nord. Elle contient tous les éléments nutritifs du blé.

THE ST. LAWRENCE FLOUR MILLS CO. LIMITED
1110 RUE NOTRE-DAME OUEST MONTREAL. PHONE BELLMAN 6741.
"La Farine St. Lawrence, est pure et blanche comme le Lys."

CARTES D'AFFAIRES

ACHILLE DAVID

Entrepreneur électricien, 266 Ste Catherine Est. Tél. Bell, Est 1710. Résidence, Tél. Est 2782.

RODOLPHE BEDARD

Expert-comptable et auditeur. Systématisant consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869, Suite 45-46-47. — 55 St-François-Xavier, Montréal.

COMMANDEZ VOTRE BOIS ET CHARBON A

LA CIE DES COMBUSTIBLES DOMESTIQUES

Angle Carmel et St-Denis. Tél. St-Louis 2149. Bon service et courtoisie.

VICTORIA HOTEL

Québec
E. Fontaine, Prop.
Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce, \$2.00 par jour.

PRET CO-OPERATIF

Proposition spéciale aux FABRIQUES, COMMISSIONS SCOLAIRES et autres corporations

LA CAISSE HYPOTHECAIRE LIMITEE

CAPITAL AUTORISÉ - \$250,000.00
DEMANDEZ LE PROSPECTUS

EDIFICE "LA PATRIE"

Tél. Bell Est 5392 MONTREAL

OXYGENE

Chimiquement Pur pour Usage Médical, Pneumonie, Dyspnée, Syncopes, etc. Crises asphyxiques. Compagnie d'Oxygène du Canada, 2, Square Dufferin. Dépôt: Pharmacie Laurende, coin des rues Saint-Denis et Ontario. Tél. E. 1507.

L'Onguent Extraité des Cors

GARANT
L. DE LIMBOURG
est le seul onguent efficace qui guérit et fait disparaître les cors sans douleur.
PRIX \$2.00 SUR RECEPTION D'UN MANDAT-POSTE.
En vente à 291 Saint-Denis, 373 Sainte-Catherine Ouest et chez Quaghebeur & Co., 50 Sainte-Catherine-Est.

LA VIE SPORTIVE

STANISLAUS ZBYSKO S'EST MIS A L'OEUVRE

DES SON ARRIVEE A MONTREAL LE CHAMPION POLONAIS S'EST RENDU AU GYMNASSE DE LA M.A.A.A. OU IL EST ENTRAINE AVEC SON PARTENAIRE ROGERS. — LES BILLETS S'ENLEVENT RAPIDEMENT.

Accompagné de son gérant, J. H. Herman et de ses entraîneurs, le grand athlète polonais Stanislaus Zbysko s'est rendu hier après-midi au gymnase de la Montreal Amateur Athletic Association et là il s'est livré à un entraînement très sévère comme à New York. Il avait comme partenaire, le géant Joe Rogers et en présence de plus de deux cents personnes il a lutté au gréco-romain et au genre libre. Il a véritablement émerveillé tous les

LE NATIONAL ATTEND LES INDIENS DE PIED FERME

LES JOUEURS DE NOTRE EQUIPE CANADIENNE-FRANCAISE ASSURENT QU'ILS DEBUTERONT PAR UNE VICTOIRE CONTRE LE CLUB TECUMSEH APRES-DEMAIN. — LA JOUTE COMMENCERA A 3 HEURES 30.

Les équipiers du National auront, cet après-midi leur dernière pratique préparatoire à la joute de samedi contre les Indiens de Charlie Querrie, au terrain de Maisonneuve. Tous nos hommes sont en excellente forme et assurent qu'ils débiteront par une victoire contre leurs vieux rivaux les Tecumsehs.

La tâche cependant ne sera pas facile car les Tecumsehs ont à cœur de prouver, en battant le National qu'ils ont une équipe de toute première force cette année et qu'ils sont de taille à décrocher le championnat du Big Four. Une victoire pour le club de la Ville-Neuve nous surprendrait aucunement et nous ne croyons pas nous tromper en disant que la

Le sport des Rois C'est samedi l'ouverture des courses

Résultats des épreuves disputées hier après-midi aux pistes de Louisville et de Baltimore.

A LOUISVILLE
1ère course, \$600, 5 1/4 furlongs:
1. Florence Roberts, 116, Loftus, straight \$3.40, place \$2.20, show \$2.10.

2. Lady Lightning, 122, McCabe, place \$2.20, show \$2.10.

3. Brookfield, 98, McDonald, show, \$2.10.

Temps, 1:06 2-5.

Tactless, Ira K. et Sir Marion ont aussi couru.

2ème course, \$600, 5 furlongs:
1. Christopher, 110, Steele, straight \$5.80, place \$3.50, show \$3.30.

2. Watermelon, 110, Loftus, place \$3.50, show \$3.10.

3. Violet, 116, May, 110, Andrews, (champ) show \$5.10.

Temps, 1:01.

Lavellette, Yankee Tree, Ovation, First Cherry, Shelby Belle, Hortense, Birka, Rose Ring et Buzz Around ont aussi couru.

Champ-Violet May, Yankee Tree et Rose Ring.

3ème course, \$600, 6 furlongs:
1. Helen Barboe, 114, Estep, straight \$5, place \$4.50, show \$3.

2. Sebago, 112, Musgrave, place \$3.80, show \$3.

3. Jim Bsey, 110, Loftus, show \$3.20.

Temps, 1:12 2-5.

Round the World, Little Father, Samuel R. Meyer, High Private, Carey Jones ont aussi couru.

4ème course, The Frank Fehr Stakes, 1 mile:
1. Sleeth, 107, Teahain, straight, \$68, place \$17.90, show \$5.10.

2. Sebago, 112, Musgrave, place \$17.90, show \$5.10.

3. Edda, 114, Peak, show \$3.

Temps, 1:39 1-5.

Milton B., White Wool et Cash on Delivery ont aussi couru.

A BALTIMORE
1re course, Inaugural Dash, 5 furlongs. — 1. Monfelo, 109, Matthews, straight, \$6.30, place \$3.90, show \$2.30; 2. Auto Maid, 104, Pickens, straight, \$6.30, place \$3.90, show \$2.30; 3. J. H. Landis, 109, Matthews, show \$3.30, place \$3.90, show \$2.30.

2ème course, à réclamer, 5 furlongs:
Susan, 109, Chapel, straight, \$7.30, place \$5.20, show \$3.70; 2. Pheew, 99, Johns, place \$5.10, show \$3.80; 3. Huda's Sister, 104, Adams, show \$5.60, place \$5.10, show \$3.80.

3ème course, 1/4 mile, 1 mile, 1 1/2 miles, 2 miles, 2 1/2 miles, 3 miles, 3 1/2 miles, 4 miles, 4 1/2 miles, 5 miles, 5 1/2 miles, 6 miles, 6 1/2 miles, 7 miles, 7 1/2 miles, 8 miles, 8 1/2 miles, 9 miles, 9 1/2 miles, 10 miles, 10 1/2 miles, 11 miles, 11 1/2 miles, 12 miles, 12 1/2 miles, 13 miles, 13 1/2 miles, 14 miles, 14 1/2 miles, 15 miles, 15 1/2 miles, 16 miles, 16 1/2 miles, 17 miles, 17 1/2 miles, 18 miles, 18 1/2 miles, 19 miles, 19 1/2 miles, 20 miles, 20 1/2 miles, 21 miles, 21 1/2 miles, 22 miles, 22 1/2 miles, 23 miles, 23 1/2 miles, 24 miles, 24 1/2 miles, 25 miles, 25 1/2 miles, 26 miles, 26 1/2 miles, 27 miles, 27 1/2 miles, 28 miles, 28 1/2 miles, 29 miles, 29 1/2 miles, 30 miles, 30 1/2 miles, 31 miles, 31 1/2 miles, 32 miles, 32 1/2 miles, 33 miles, 33 1/2 miles, 34 miles, 34 1/2 miles, 35 miles, 35 1/2 miles, 36 miles, 36 1/2 miles, 37 miles, 37 1/2 miles, 38 miles, 38 1/2 miles, 39 miles, 39 1/2 miles, 40 miles, 40 1/2 miles, 41 miles, 41 1/2 miles, 42 miles, 42 1/2 miles, 43 miles, 43 1/2 miles, 44 miles, 44 1/2 miles, 45 miles, 45 1/2 miles, 46 miles, 46 1/2 miles, 47 miles, 47 1/2 miles, 48 miles, 48 1/2 miles, 49 miles, 49 1/2 miles, 50 miles, 50 1/2 miles, 51 miles, 51 1/2 miles, 52 miles, 52 1/2 miles, 53 miles, 53 1/2 miles, 54 miles, 54 1/2 miles, 55 miles, 55 1/2 miles, 56 miles, 56 1/2 miles, 57 miles, 57 1/2 miles, 58 miles, 58 1/2 miles, 59 miles, 59 1/2 miles, 60 miles, 60 1/2 miles, 61 miles, 61 1/2 miles, 62 miles, 62 1/2 miles, 63 miles, 63 1/2 miles, 64 miles, 64 1/2 miles, 65 miles, 65 1/2 miles, 66 miles, 66 1/2 miles, 67 miles, 67 1/2 miles, 68 miles, 68 1/2 miles, 69 miles, 69 1/2 miles, 70 miles, 70 1/2 miles, 71 miles, 71 1/2 miles, 72 miles, 72 1/2 miles, 73 miles, 73 1/2 miles, 74 miles, 74 1/2 miles, 75 miles, 75 1/2 miles, 76 miles, 76 1/2 miles, 77 miles, 77 1/2 miles, 78 miles, 78 1/2 miles, 79 miles, 79 1/2 miles, 80 miles, 80 1/2 miles, 81 miles, 81 1/2 miles, 82 miles, 82 1/2 miles, 83 miles, 83 1/2 miles, 84 miles, 84 1/2 miles, 85 miles, 85 1/2 miles, 86 miles, 86 1/2 miles, 87 miles, 87 1/2 miles, 88 miles, 88 1/2 miles, 89 miles, 89 1/2 miles, 90 miles, 90 1/2 miles, 91 miles, 91 1/2 miles, 92 miles, 92 1/2 miles, 93 miles, 93 1/2 miles, 94 miles, 94 1/2 miles, 95 miles, 95 1/2 miles, 96 miles, 96 1/2 miles, 97 miles, 97 1/2 miles, 98 miles, 98 1/2 miles, 99 miles, 99 1/2 miles, 100 miles, 100 1/2 miles, 101 miles, 101 1/2 miles, 102 miles, 102 1/2 miles, 103 miles, 103 1/2 miles, 104 miles, 104 1/2 miles, 105 miles, 105 1/2 miles, 106 miles, 106 1/2 miles, 107 miles, 107 1/2 miles, 108 miles, 108 1/2 miles, 109 miles, 109 1/2 miles, 110 miles, 110 1/2 miles, 111 miles, 111 1/2 miles, 112 miles, 112 1/2 miles, 113 miles, 113 1/2 miles, 114 miles, 114 1/2 miles, 115 miles, 115 1/2 miles, 116 miles, 116 1/2 miles, 117 miles, 117 1/2 miles, 118 miles, 118 1/2 miles, 119 miles, 119 1/2 miles, 120 miles, 120 1/2 miles, 121 miles, 121 1/2 miles, 122 miles, 122 1/2 miles, 123 miles, 123 1/2 miles, 124 miles, 124 1/2 miles, 125 miles, 125 1/2 miles, 126 miles, 126 1/2 miles, 127 miles, 127 1/2 miles, 128 miles, 128 1/2 miles, 129 miles, 129 1/2 miles, 130 miles, 130 1/2 miles, 131 miles, 131 1/2 miles, 132 miles, 132 1/2 miles, 133 miles, 133 1/2 miles, 134 miles, 134 1/2 miles, 135 miles, 135 1/2 miles, 136 miles, 136 1/2 miles, 137 miles, 137 1/2 miles, 138 miles, 138 1/2 miles, 139 miles, 139 1/2 miles, 140 miles, 140 1/2 miles, 141 miles, 141 1/2 miles, 142 miles, 142 1/2 miles, 143 miles, 143 1/2 miles, 144 miles, 144 1/2 miles, 145 miles, 145 1/2 miles, 146 miles, 146 1/2 miles, 147 miles, 147 1/2 miles, 148 miles, 148 1/2 miles, 149 miles, 149 1/2 miles, 150 miles, 150 1/2 miles, 151 miles, 151 1/2 miles, 152 miles, 152 1/2 miles, 153 miles, 153 1/2 miles, 154 miles, 154 1/2 miles, 155 miles, 155 1/2 miles, 156 miles, 156 1/2 miles, 157 miles, 157 1/2 miles, 158 miles, 158 1/2 miles, 159 miles, 159 1/2 miles, 160 miles, 160 1/2 miles, 161 miles, 161 1/2 miles, 162 miles, 162 1/2 miles, 163 miles, 163 1/2 miles, 164 miles, 164 1/2 miles, 165 miles, 165 1/2 miles, 166 miles, 166 1/2 miles, 167 miles, 167 1/2 miles, 168 miles, 168 1/2 miles, 169 miles, 169 1/2 miles, 170 miles, 170 1/2 miles, 171 miles, 171 1/2 miles, 172 miles, 172 1/2 miles, 173 miles, 173 1/2 miles, 174 miles, 174 1/2 miles, 175 miles, 175 1/2 miles, 176 miles, 176 1/2 miles, 177 miles, 177 1/2 miles, 178 miles, 178 1/2 miles, 179 miles, 179 1/2 miles, 180 miles, 180 1/2 miles, 181 miles, 181 1/2 miles, 182 miles, 182 1/2 miles, 183 miles, 183 1/2 miles, 184 miles, 184 1/2 miles, 185 miles, 185 1/2 miles, 186 miles, 186 1/2 miles, 187 miles, 187 1/2 miles, 188 miles, 188 1/2 miles, 189 miles, 189 1/2 miles, 190 miles, 190 1/2 miles, 191 miles, 191 1/2 miles, 192 miles, 192 1/2 miles, 193 miles, 193 1/2 miles, 194 miles, 194 1/2 miles, 195 miles, 195 1/2 miles, 196 miles, 196 1/2 miles, 197 miles, 197 1/2 miles, 198 miles, 198 1/2 miles, 199 miles, 199 1/2 miles, 200 miles, 200 1/2 miles, 201 miles, 201 1/2 miles, 202 miles, 202 1/2 miles, 203 miles, 203 1/2 miles, 204 miles, 204 1/2 miles, 205 miles, 205 1/2 miles, 206 miles, 206 1/2 miles, 207 miles, 207 1/2 miles, 208 miles, 208 1/2 miles, 209 miles, 209 1/2 miles, 210 miles, 210 1/2 miles, 211 miles, 211 1/2 miles, 212 miles, 212 1/2 miles, 213 miles, 213 1/2 miles, 214 miles, 214 1/2 miles, 215 miles, 215 1/2 miles, 216 miles, 216 1/2 miles, 217 miles, 217 1/2 miles, 218 miles, 218 1/2 miles, 219 miles, 219 1/2 miles, 220 miles, 220 1/2 miles, 221 miles, 221 1/2 miles, 222 miles, 222 1/2 miles, 223 miles, 223 1/2 miles, 224 miles, 224 1/2 miles, 225 miles, 225 1/2 miles, 226 miles, 226 1/2 miles, 227 miles, 227 1/2 miles, 228 miles, 228 1/2 miles, 229 miles, 229 1/2 miles, 230 miles, 230 1/2 miles, 231 miles, 231 1/2 miles, 232 miles, 232 1/2 miles, 233 miles, 233 1/2 miles, 234 miles, 234 1/2 miles, 235 miles, 235 1/2 miles, 236 miles, 236 1/2 miles, 237 miles, 237 1/2 miles, 238 miles, 238 1/2 miles, 239 miles, 239 1/2 miles, 240 miles, 240 1/2 miles, 241 miles, 241 1/2 miles, 242 miles, 242 1/2 miles, 243 miles, 243 1/2 miles, 244 miles, 244 1/2 miles, 245 miles, 245 1/2 miles, 246 miles, 246 1/2 miles, 247 miles, 247 1/2 miles, 248 miles, 248 1/2 miles, 249 miles, 249 1/2 miles, 250 miles, 250 1/2 miles, 251 miles, 251 1/2 miles, 252 miles, 252 1/2 miles, 253 miles, 253 1/2 miles, 254 miles, 254 1/2 miles, 255 miles, 255 1/2 miles, 256 miles, 256 1/2 miles, 257 miles, 257 1/2 miles, 258 miles, 258 1/2 miles, 259 miles, 259 1/2 miles, 260 miles, 260 1/2 miles, 261 miles, 261 1/2 miles, 262 miles, 262 1/2 miles, 263 miles, 263 1/2 miles, 264 miles, 264 1/2 miles, 265 miles, 265 1/2 miles, 266 miles, 266 1/2 miles, 267 miles, 267 1/2 miles, 268 miles, 268 1/2 miles, 269 miles, 269 1/2 miles, 270 miles, 270 1/2 miles, 271 miles, 271 1/2 miles, 272 miles, 272 1/2 miles, 273 miles, 273 1/2 miles, 274 miles, 274 1/2 miles, 275 miles, 275 1/2 miles, 276 miles, 276 1/2 miles, 277 miles, 277 1/2 miles, 278 miles, 278 1/2 miles, 279 miles, 279 1/2 miles, 280 miles, 280 1/2 miles, 281 miles, 281 1/2 miles, 282 miles, 282 1/2 miles, 283 miles, 283 1/2 miles, 284 miles, 284 1/2 miles, 285 miles, 285 1/2 miles, 286 miles, 286 1/2 miles, 287 miles, 287 1/2 miles, 288 miles, 288 1/2 miles, 289 miles, 289 1/2 miles, 290 miles, 290 1/2 miles, 291 miles, 291 1/2 miles, 292 miles, 292 1/2 miles, 293 miles, 293 1/2 miles, 294 miles, 294 1/2 miles, 295 miles, 295 1/2 miles, 296 miles, 296 1/2 miles, 297 miles, 297 1/2 miles, 298 miles, 298 1/2 miles, 299 miles, 299 1/2 miles, 300 miles, 300 1/2 miles, 301 miles, 301 1/2 miles, 302 miles, 302 1/2 miles, 303 miles, 303 1/2 miles, 304 miles, 304 1/2 miles, 305 miles, 305 1/2 miles, 306 miles, 306 1/2 miles, 307 miles, 307 1/2 miles, 308 miles, 308 1/2 miles, 309 miles, 309 1/2 miles, 310 miles, 310 1/2 miles, 311 miles, 311 1/2 miles, 312 miles, 312 1/2 miles, 313 miles, 313 1/2 miles, 314 miles, 314 1/2 miles, 315 miles, 315 1/2 miles, 316 miles, 316 1/2 miles, 317 miles, 317 1/2 miles, 318 miles, 318 1/2 miles, 319 miles, 319 1/2 miles, 320 miles, 320 1/2 miles, 321 miles, 321 1/2 miles, 322 miles, 322 1/2 miles, 323 miles, 323 1/2 miles, 324 miles, 324 1/2 miles, 325 miles, 325 1/2 miles, 326 miles, 326 1/2 miles, 327 miles, 327 1/2 miles, 328 miles, 328 1/2 miles, 329 miles, 329 1/2 miles, 330 miles, 330 1/2 miles, 331 miles, 331 1/2 miles, 332 miles, 332 1/2 miles, 333 miles, 333 1/2 miles, 334 miles, 334 1/2 miles, 335 miles, 335 1/2 miles, 336 miles, 336 1/2 miles, 337 miles, 337 1/2 miles, 338 miles, 338 1/2 miles, 339 miles, 339 1/2 miles, 340 miles, 340 1/2 miles, 341 miles, 341 1/2 miles, 342 miles, 342 1/2 miles, 343 miles, 343 1/2 miles, 344 miles, 344 1/2 miles, 345 miles, 345 1/2 miles, 346 miles, 346 1/2 miles, 347 miles, 347 1/2 miles, 348 miles, 348 1/2 miles, 349 miles, 349 1/2 miles, 350 miles, 350 1/2 miles, 351 miles, 351 1/2 miles, 352 miles, 352 1/2 miles, 353 miles, 353 1/2 miles, 354 miles, 354 1/2 miles, 355 miles, 355 1/2 miles, 356 miles, 356 1/2 miles, 357 miles, 357 1/2 miles, 358 miles, 358 1/2 miles, 359 miles, 359 1/2 miles, 360 miles, 360 1/2 miles, 361 miles, 361 1/2 miles, 362 miles, 362 1/2 miles, 363 miles, 363 1/2 miles, 364 miles, 364 1/2 miles, 365 miles, 365 1/2 miles, 366 miles, 366 1/2 miles, 367 miles, 367 1/2 miles, 368 miles, 368 1/2 miles, 369 miles, 369 1/2 miles, 370 miles, 370 1/2 miles, 371 miles, 371 1/2 miles, 372 miles, 372 1/2 miles, 373 miles, 373 1/2 miles, 374 miles, 374 1/2 miles, 375 miles, 375 1/2 miles, 376 miles, 376 1/2 miles, 377 miles, 377 1/2 miles, 378 miles, 378 1/2 miles, 379 miles, 379 1/2 miles, 380 miles, 380 1/2 miles, 381 miles, 381 1/2 miles, 382 miles, 382 1/2 miles, 383 miles, 383 1/2 miles, 384 miles, 384 1/2 miles, 385 miles, 385 1/2 miles, 386 miles, 386 1/2 miles, 387 miles, 387 1/2 miles, 388 miles, 388 1/2 miles, 389 miles, 389 1/2 miles, 390 miles, 390 1/2 miles, 391 miles, 391 1/2 miles, 392 miles, 392 1/2 miles, 393 miles, 393 1/2 miles, 394 miles, 394 1/2 miles, 395 miles, 395 1/2 miles, 396 miles, 396 1/2 miles, 397 miles, 397 1/2 miles, 398 miles, 398 1/2 miles, 399 miles, 399 1/2 miles, 400 miles, 400 1/2 miles, 401 miles, 401 1/2 miles, 402 miles, 402 1/2 miles, 403 miles, 403 1/2 miles, 404 miles, 404 1/2 miles, 405 miles, 405 1/2 miles, 406 miles, 406 1/2 miles, 407 miles, 407 1/2 miles, 408 miles, 408 1/2 miles, 409 miles, 409 1/2 miles, 410 miles, 410 1/2 miles, 411 miles, 411 1/2 miles, 412 miles, 412 1/2 miles, 413 miles, 413 1/2 miles, 414 miles, 414 1/2 miles, 415 miles, 415 1/2 miles, 416 miles, 416 1/2 miles, 417 miles, 417 1/2 miles, 418 miles, 418 1/2 miles, 419 miles, 419 1/2 miles, 420 miles, 420 1/2 miles, 421 miles, 421 1/2 miles, 422 miles, 422 1/2 miles, 423 miles, 423 1/2 miles, 424 miles, 424 1/2 miles, 425 miles, 425 1/2 miles, 426 miles, 426 1/2 miles, 427 miles, 427 1/2 miles, 428 miles, 428 1/2 miles, 429 miles, 429 1/2 miles, 430 miles, 430 1/2 miles, 431 miles, 431 1/2 miles, 432 miles, 432 1/2 miles, 433 miles, 433 1/2 miles, 434 miles, 434 1/2 miles, 435 miles, 435 1/2 miles, 436 miles, 436 1/2 miles, 437 miles, 437 1/2 miles, 438 miles, 438 1/2 miles, 439 miles, 439 1/2 miles, 440 miles, 440 1/2 miles, 441 miles, 441 1/2 miles, 442 miles, 442 1/2 miles, 443 miles, 443 1/2 miles, 444 miles, 444 1/2 miles, 445 miles, 445 1/2 miles, 446 miles, 446 1/2 miles, 447 miles, 447 1/2 miles, 448 miles, 448 1/2 miles, 449 miles, 449 1/2 miles, 450 miles, 450 1/2 miles, 451 miles, 451 1/2 miles, 452 miles, 452 1/2 miles, 453 miles, 453 1/2 miles, 454 miles, 454 1/2 miles, 455 miles, 455 1/2 miles, 456 miles, 456 1/2 miles, 457 miles, 457 1/2 miles, 458 miles, 458 1/2 miles, 459 miles, 459 1/2 miles, 460 miles, 460 1/2 miles, 461 miles, 461 1/2 miles, 462 miles, 462 1/2 miles, 463 miles, 463 1/2 miles, 464 miles, 464 1/2 miles, 465 miles, 465 1/2 miles, 466 miles, 466 1/2 miles, 467 miles, 467 1/2 miles, 468 miles, 468 1/2 miles, 469 miles, 469 1/2 miles, 470 miles, 470 1/2 miles, 471 miles, 471 1/2 miles, 472 miles, 472 1/2 miles, 473 miles, 473 1/2 miles, 474 miles, 474 1/2 miles, 475 miles, 475 1/2 miles, 476 miles, 476 1/2 miles, 477 miles, 477 1/2 miles, 478 miles, 478 1/2 miles, 479 miles, 479 1/2 miles, 480 miles, 480 1/2 miles, 481 miles, 481 1/2 miles, 482 miles, 482 1/2 miles, 483 miles, 483 1/2 miles, 484 miles, 484 1/2 miles, 485 miles, 485 1/2 miles, 486 miles, 486 1/2 miles, 487 miles, 487 1/2 miles, 488 miles, 488 1/2 miles, 489 miles, 489 1/2 miles, 490 miles, 490 1/2 miles, 491 miles, 491 1/2 miles, 492 miles, 492 1/2 miles, 493 miles, 493 1/2 miles, 494 miles, 494 1/2 miles, 495 miles, 495 1/2 miles, 496 miles, 496 1/2 miles, 497 miles, 497 1/2 miles, 498 miles, 498 1/2 miles, 499 miles, 499 1/2 miles, 500 miles, 500 1/2 miles, 501 miles, 501 1/2 miles, 502 miles, 502 1/2 miles, 503 miles, 503 1/2 miles, 504 miles, 504 1/2 miles, 505 miles, 505 1/2 miles, 506 miles, 506 1/2 miles, 507 miles, 507 1/2 miles, 508 miles, 508 1/2 miles, 509 miles, 509 1/2 miles, 510 miles, 510 1/2 miles, 511 miles, 511 1/2 miles, 512 miles, 512 1/2 miles, 513 miles, 513 1/2 miles, 514 miles, 514 1/2 miles, 515 miles, 515 1/2 miles, 516 miles, 516 1/2 miles, 517 miles, 517 1/2 miles, 518 miles, 518 1/2 miles, 519 miles, 519 1/2 miles, 520 miles, 520 1/2 miles, 521 miles, 521 1/2 miles, 522 miles, 522 1/2 miles, 523 miles, 523 1/2 miles, 524 miles, 524 1/2 miles, 525 miles, 525 1/2 miles, 526 miles, 526 1/2 miles, 527 miles, 527 1/2 miles, 528 miles, 528 1/2 miles, 529 miles, 529 1/2 miles, 530 miles, 530 1/2 miles, 531 miles, 531 1/2 miles, 532 miles, 532 1/2 miles, 533 miles, 533 1/2 miles, 534 miles, 534 1/2 miles, 535 miles, 535 1/2 miles, 536 miles, 536 1/2 miles, 537 miles, 537 1/2 miles, 538 miles, 538 1/2 miles, 539 miles, 539 1/2 miles, 540 miles, 540 1/2 miles, 541 miles, 541 1/2 miles, 542 miles, 542 1/2 miles, 543 miles, 543 1/2 miles, 544 miles, 544 1/2 miles, 545 miles, 545 1/2 miles, 546 miles, 546 1/2 miles, 547 miles, 547 1/2 miles, 548 miles, 548 1/2 miles, 549 miles, 549 1/2 miles, 550 miles, 550 1/2 miles, 551 miles, 551 1/2 miles, 552 miles, 552 1/2 miles, 553 miles, 553 1/2 miles, 554 miles, 554 1/2 miles, 555 miles, 555 1/2 miles, 556 miles, 556 1/2 miles, 557 miles, 557 1/2 miles, 558 miles, 558 1/2 miles, 559 miles, 559 1/2 miles, 560 miles, 560 1/2 miles, 561 miles, 561 1/2 miles, 562 miles, 562 1/2 miles, 563 miles, 563 1/2 miles, 564 miles, 564 1/2 miles, 565 miles, 565 1/2 miles, 566 miles, 566 1/2 miles, 567 miles, 567 1/2 miles, 568 miles, 568 1/2 miles, 569 miles, 569 1/2 miles, 570 miles, 570 1/2 miles, 571 miles, 571 1/2 miles, 572 miles, 572 1/2 miles, 573 miles, 573 1/2 miles, 574 miles, 574 1/2 miles, 575 miles, 575 1/2 miles, 576 miles, 576 1/2 miles, 577 miles, 577 1/2 miles, 578 miles, 578 1/2 miles, 579 miles, 579 1/2 miles, 580 miles, 580 1/2 miles, 581 miles, 581 1/2 miles, 582 miles, 582 1/2 miles, 583 miles, 583 1/2 miles, 584 miles, 584 1/2 miles, 585 miles, 585 1/2 miles, 586 miles, 586 1/2 miles, 587 miles, 587 1/2 miles, 588 miles, 588 1/2 miles, 589 miles, 589 1/2 miles, 590 miles, 590 1/2 miles, 591 miles, 591 1/2 miles, 592 miles, 592 1/2 miles, 593 miles, 593 1/2 miles, 594 miles, 594 1/2 miles, 595 miles, 595 1/2 miles, 596 miles, 596 1/2 miles, 597 miles, 597 1/2 miles, 598 miles, 598 1/2 miles, 599 miles, 599 1/2 miles, 600 miles, 600 1/2 miles, 601 miles, 601 1/2 miles, 602 miles, 602 1/2 miles, 603 miles, 603 1/2 miles, 604 miles, 604 1/2 miles, 605 miles, 605 1/2 miles, 606 miles, 606 1/2 miles, 607 miles, 607 1/2 miles, 608 miles, 608 1/2 miles, 609 miles, 609 1/2 miles, 610 miles, 610 1/2 miles, 611 miles, 611 1/2 miles, 612 miles, 612 1/2 miles, 613 miles, 613 1/2 miles, 614 miles, 614 1/2 miles, 615 miles, 615 1/2 miles, 616 miles, 616 1/2 miles, 617 miles, 617 1/2 miles, 618 miles, 618 1/2 miles, 619 miles, 619 1/2 miles, 620 miles, 620 1/2 miles, 621 miles, 621 1/2 miles, 622 miles, 622 1/2 miles, 623 miles, 623 1/2 miles, 624 miles, 624 1/2 miles, 625 miles, 625 1/2 miles, 626 miles, 626 1/2 miles, 627 miles, 627 1/2 miles, 628 miles, 628 1/2 miles, 629 miles,

POLITIQUE CANADIENNE

Le candidat libéral dans Nicolet

Nicolet, 22. — La convention libérale réunie à Beaucourt pour choisir un candidat à l'élection partielle du 2 juin a eu lieu aujourd'hui sous la présidence de M. J. A. Savoie, marchand de Manseau. Le choix des délégués s'est porté sur M. Arthur Trahan, C.R. de Nicolet.

Les concurrents de M. Trahan étaient M. le docteur Dumont, de Gentilly et le notaire Dumont, de Beaucourt. Après deux tours de scrutin, M. Trahan fut déclaré élu et ses concurrents se rallièrent à sa candidature.

Une assemblée à laquelle assistaient un grand nombre de cultivateurs des paroisses environnantes fut tenue après la convention.

Le nouveau candidat remercia les électeurs. Les autres orateurs furent l'honorable C. R. Devlin, MM. F. Manseau, J. O'Shaughnessy, le Dr. Turcotte.

Nos militaires abandonnent les camps de Goderich et d'Old Battleford

Ottawa, 22. — On vient d'annoncer à Ottawa que les deux camps militaires de Goderich et d'Old Battleford se sont transportés à London et à North Battleford.

Le Col. Jones, directeur général du service de l'hygiène, fait actuellement la visite des autres camps du Dominion dans un but médical.

Député sérieusement malade

London, Ont., 21. — M. George Neely, député de East Middlesex à la Chambre des Communes, est sérieusement malade à sa demeure de Dorchester.

Faits - Montréal

CHEZ LES OPTICIENS

A l'assemblée de l'Association des Opticiens de la province de Québec, hier soir, le bureau de direction suivant a été élu: MM. R. Demerloo, E. Carrière, J. L. Williams, Alphonse Phaneuf, R. C. Skinner, H. Mother-son, D. J. Mount, J. W. McGandy et R. Sénécal.

FEU STEVENS HASKELL

Les funérailles de feu Stevens Haskell, l'architecte bien connu de cette ville qui est décédé mardi, après une maladie de quelques jours seulement, ont lieu cet après-midi à l'église Orléans, à 4 heures 30.

On avait des lundis à M. J. O. Marchand, actuellement à Paris, la nouvelle de la grave maladie de son associé, et il s'est embarqué immédiatement pour revenir.

AU CATHOLIC SAILORS' CLUB.

Le Catholic Sailors' Club a reçu hier soir dans ses salles les Chevaliers de Colomb du Conseil Lafontaine. Un joli programme musical avait été préparé sous la direction de M. Charles Gascon. Les visiteurs furent reçus par le président, M. J. T. Walsh et les autres officiers parmi lesquels nous avons remarqué les docteurs Hackett, W. G. Kennedy, Atherton, M. H. J. Kavanagh, C.R., M. l'abbé E. J. Devine, chapelain du club, Mmes J. T. Walsh et P. S. Doyle et plusieurs autres.

DEUX ISRAELITES FABRIQUAIENT DU WHISKY

Hermann Zaharavich, 17 rue Dorchester Est et Samuel Stadiner, 12 rue Craig Ouest, ont été condamnés à \$50 d'amende ou deux mois de prison pour avoir tenu une distillerie clandestine.

CHUTE DU 31ème ETAGE

Richard Gibson, âgé de 7 ans, fils de M. James Gibson, domicilié au No 184 rue Eleanor, est tombé d'une hauteur de trois étages par suite d'un faux pas. Le blessé a été transporté à l'hôpital Notre-Dame où il souffre de la fracture du bras gauche et de quelques autres lésions.

A LA RECHERCHE DU MEURTRE

Le chauffeur qui a causé la mort de Mme W. Lafortune au coin de la rue Mont-Royal et Avenue du Parc, reste introuvable. Les détectives Charette et Guérin ainsi que d'autres policiers s'occupent de faire des recherches.

ILS REINTEGRENT LEUR PENSION

Arthur Brail et Louis Simard, les deux fugitifs de Bordeaux, ont été menés en cette ville hier matin. Ils ont comparu devant le juge Lancetot et leur cause a été remise à mercredi.

CONDAMNATION

Georges Erskine, âgé de 33 ans, a

L'élection de Macdonald en Cour Suprême

Ottawa, 22. — En Cour Suprême, hier, on a entendu la cause de Myles et Wood vs Morrison, mieux connue sous le nom de la contestation de Macdonald. Celle-ci est portée en appel par M. Morrison, qui fut élu à l'élection partielle nécessitée par la nomination de W. D. Staples comme membre de la commission du grain. La cour renvoya l'appel avec frais après avoir entendu le plaidoyer de l'appelant et sans appeler l'avocat des défendeurs.

L'appelant était représenté par W. D. Hogr, C.R., et les défendeurs, par F. H. Chrysler, C.R.

La cour s'ajourna ensuite jusqu'au 28 mai.

Le gouvernement votera des subsides pour le C. N. R.

Ottawa, 22. — Conformément à ce qui avait été annoncé dans les journaux, on croit que le Gouvernement votera des subsides au "Canadian Northern Railway", afin de lui permettre d'exécuter certains travaux dans l'Ontario et dans l'Alberta, d'Edmonton aux Montagnes Rocheuses, mais il ne lui fera aucun prêt.

Amendement à l'Acte des Banques

Ottawa, 22. — M. W. F. Maclean, Soth York, a donné avis qu'à la troisième lecture sur l'Acte des Banques, il proposera de nommer une commission monétaire dont le but sera d'étudier les conditions de plus en plus favorables des banques et de faire une législation plus claire à cet effet.

Ottawa, 22. — M. W. F. Maclean, Soth York, a donné avis qu'à la troisième lecture sur l'Acte des Banques, il proposera de nommer une commission monétaire dont le but sera d'étudier les conditions de plus en plus favorables des banques et de faire une législation plus claire à cet effet.

ACCIDENT D'AUTO

Hier soir, vers 7 heures et demie, un tramway de la rue Amherst a frappé l'auto de M. Lang, entrepreneur, domicilié au No 273 avenue Clark, coin des rues Dorchester et Amherst. Les occupants au nombre de trois, après avoir été pansés à l'hôpital Victoria, purent retourner à leur demeure.

L'AFFAIRE MATHIEU

L'enquête du jeune Mathieu, élève de l'École de Réforme, accusé du meurtre du gardien Morin, a commencé hier devant le juge Lancetot. Après l'audition de quelques témoins, la cause a été remise au 29 courant.

LE SUICIDE DU PONT VIAU

Selon toute probabilité, la personne qui s'est jetée en bas du Pont Viau est une dame William Bickerdike de Cartierville. Le lieutenant Tétrault et la police du poste d'Ahuntsic ont fait des recherches afin de découvrir le cadavre, mais jusqu'à maintenant, ils n'ont rien trouvé.

Une explosion à bord du "Senegal"

CINQ PASSAGERS ONT ETE TUÉS ET PLUSIEURS AUTRES BLESSÉS.

Marseille, 22. — Une dépêche, reçue ici, dit que le paquebot "Senegal", de la Compagnie des Messageries Maritimes, a frappé une mine, comme il quittait Smyrne, et a sauté.

Le "Senegal" était un navire de 3,625 tonnes. Il avait été construit à La Ciotat, en 1872.

Le "Senegal" avait quitté le port de Marseille, jeudi dernier.

CINQ MORTS ET PLUSIEURS BLESSÉS

Smyrne, Asie-Mineure, 22. — Le paquebot français qui a frappé une mine en sortant de ce port hier, a été immédiatement jeté à la côte par son capitaine, afin de l'empêcher de couler.

Cinq personnes ont été tuées par l'explosion et six autres ont été grièvement blessées.

Comme les machines n'ont pas été atteintes, les mécaniciens ont pu manœuvrer le navire pour le faire échouer, sauvant probablement la vie à tous ceux qui étaient à bord. L'atterrissage a eu lieu près de la forteresse et tous les passagers et les membres de l'équipage qui n'avaient pas été blessés, ont débarqué dans des chaloupes.

Est paru: "A BOUT PORTANT"

de Nap. Tellier

Le vol. franco 27cts

EN VENTE AU DEVOIR

Le procès des dynamitards de Lawrence

JOHN J. BREEN, L'UN DES ACCUSÉS DONNE UN TEMOIGNAGE SENSATIONNEL. — CE QU'ON A VOULU LUI PAYER POUR ORGANISER LA SERIE DES DYNAMITAGES.

Boston, 22. — Le procès de Wm. M. Wood, président de la American Woblen Company, Frederick E. Atteaux et Denis J. Collier, E. Atteaux et Denis J. Collier, sont accusés de conspiration au moyen de la dynamite s'est continué hier.

John J. Breen, qui s'avoua coupable de conspiration, a rendu témoignage et raconta ce qui s'était passé dans la coulisse, au cours de la grande grève textile de Lawrence, en 1912.

Il a dit comment il s'était fait l'interprète des projets des manufacturiers auprès des ouvriers textiles et a ajouté qu'il avait refusé une somme de \$7,000 de l'avocat de Atteaux, Daniel H. Coakley.

TEMOIGNAGE DE BREEN

D'après les témoignages précédemment rendus, les huit personnes qui furent arrêtées, après qu'on eût trouvé de la dynamite dans leurs maisons, poursuivirent ensuite Breen, qui avait déposé les explosifs. Ce dernier déclara qu'il se rendit ensuite chez Atteaux pour obtenir \$13,000, après que son propre avocat lui eût dit que toutes ces causes pouvaient être réglées pour \$12,000. L'avocat de ce dernier, Daniel H. Coakley, lui offrit \$7,000, mais Breen refusa parce qu'il ne pouvait pas s'entendre sur les termes qu'on lui proposait.

LE ROLE DE FREDERICK E. ATTEAUX

En réponse à une question, Breen déclara que Atteaux était celui qui avait tout préparé. C'était lui qui l'avait engagé pour poser de la dynamite en certains endroits et avait fait les arrangements avec Ernest R. Pitman, le constructeur d'Andover, qui se suicida, lorsque le jury commença son enquête sur la conspiration.

Le nom de Woods ne fut mentionné qu'une seule fois, et cela quand Breen dit qu'il avait demandé à Atteaux si les hommes de l'usine connaissaient quelque chose de l'affaire; Atteaux répondit qu'il n'en savait rien.

L'UN DES ACCUSÉS S'EST SUICIDE

Sur les cinq personnes ayant figuré dans le procès, deux seulement sont réellement incriminés. Breen a été reconnu coupable en mai dernier; Pitman s'est suicidé et Collins a réfuté hier les preuves contre lui, bien que dans son témoignage il n'ait impliqué ni Wood ni Atteaux, l'histoire de la part prise par lui dans l'affaire se rapportant entièrement à ses relations avec Breen.

Aujourd'hui, Breen a raconté en détail comment il avait connu Atteaux et a dit que le témoin avait suggéré que les grévistes fussent combattus avec leurs propres armes. Atteaux l'avait engagé pour placer la dynamite en certains endroits et lui avait remis en deux fois \$700. Il dit qu'il avait fait les 19 et 20 janvier pour cacher la dynamite, son récit corroborant dans l'ensemble le témoignage de Collins.

L'activité manifestée par Breen pendant la grève est due, dit-il, à son désir de rendre service aux ouvriers auxquels il conseilla toujours de ne pas recourir à la violence.

En contre-interrogatoire, le témoin exprime des doutes sur certains résumés et conversations qu'il aurait eues avec diverses personnes. Il ne se rappelle pas s'il a dit que la succession de son père possédait pour \$20,000 d'actions dans la American Woblen Company; mais il a admis que cette déclaration, s'il l'avait faite, est fautive.

Le Congrès des Commissaires d'Écoles

Nous pouvons avancer d'une façon certaine la tenue d'ici la fin d'août de trois congrès régionaux de commissaires d'écoles.

Le premier aura lieu à Saint-Bonaventure, comté Bonaventure, le 15 juillet; le deuxième, à Rimouski, le 17 juillet; et le troisième, aux Trois-Rivières, le 28 août.

A chacun de ces congrès assisteront, outre les commissaires d'écoles, des personnalités haut placées dans le monde ecclésiastique et civil.

Le congrès de la jeunesse

Le Congrès annuel de l'Association Catholique de la Jeunesse se tiendra cette année à Trois-Rivières, du 28 juin au 1er juillet. On y traitera spécialement la question de l'instruction publique. Il y aura plusieurs séances d'études et des manifestations publiques.

VENDREDI EST LA JOURNEE DES OCCASIONS CHEZ DUPUIS

UNE VENTE SENSATIONNELLE DE CHAPEAUX POUR ENFANTS

C'est assurément la plus grande vente de chapeaux et bonnettes pour enfants que nous n'ayons encore faite; jamais nous n'avons offert des valeurs aussi merveilleuses.

Cette grande quantité de chapeaux nous a été offerte à si bas prix que nous n'avons pu faire autrement que de saisir l'occasion qui se présentait; et demain, nos clients pourront bénéficier de ce marché avantageux.



1er LOT.—Bonnettes de mousseline ou toile. Valeurs jusqu'à \$1.50 pour . . . 39c

3ème LOT.—Chapeaux en paille de Milan, garnis de ruban et fleurs. Valeurs jusqu'à \$3.00, pour . . . 98c

Ces chapeaux et bonnettes sont divisés en quatre lots:

2ème LOT.—Chapeaux de paille et bonnettes d'une valeur de \$1.98, pour . . . 98c

4ème LOT.—Chapeaux en paille de Milan et fantaisie, très joliment garnis. Valeurs jusqu'à \$5.00 pour . . . \$1.45

VOYEZ L'ETALAGE DE NOS VITRINES

Ecoulement Final de Costumes pour Dames et Demoiselles

COSTUMES DE \$17.50 A \$25.00 POUR ECOULER AU PRIX EXTRAORDINAIREMENT BAS DE . . . \$9.75

Ces costumes sont genre tailleur et doublés de soie.

Une Vente d'Ecoulement dans les Articles en Granit TOUT DOIT ETRE VENDU

Ces prix devront faire écouler le lot en très peu de temps.

VALEURS JUSQU'A 25c POUR 10c

Pots à lait, sucriers, assiettes à pâtés, assiettes à gâteaux, plats à pouding, plats en ovale pour la viande, casseroles, gobelets, entonnoirs, bols, etc., etc. Choix . . . 10c

THEIERES DE 65c POUR 29c

200 théières et cafetières en granit, en bleu et blanc. Grandeurs 2 et 3 pintes. Valeurs de 65c, pour . . . 29c

Magnifiques glacières, de haute qualité. Prix, \$6.29 à . . . \$45.00

Châssis moustiquaires . . . 23c et plus

Portes moustiquaires, 3 grandeurs. Prix . . . 89c

Congélateurs pour crème à la glace. Prix . . . 69c

POTS A L'EAU DE 75c POUR 39c

300 pots à l'eau émaillés blanc, grandeur 3 pintes. Valeur régulière de 75c, pour . . . 39c

CHAUDRONS A CONFITURES, 29c

50 chaudrons à confitures en granit, grandeur 8 pintes. Spécial . . . 29c

BOUILLOTTES A THE, 59c

72 bouillottes à thé en granit, grandeur No. 9. Régulier \$1.00, pour . . . 59c

CHAUDRONS, 49c

48 chaudrons en granit, sans soudure, grandeur 8 pintes. Valeur de 75c, pour . . . 49c

Grande Vente de Ruban Fantaisie

Beau ruban fantaisie pure soie, nouveaux dessins pour le printemps, en vente à moins que la moitié de la valeur régulière. Le lot comprend des rubans fantaisie avec dessins de fleurs, rayures et effet; à deux tons. Largeurs de 5 et 6 pouces. Valeurs régulières jusqu'à 60c la verge, pour . . . 19c

Vente Importante de Hamacs

HAMACS A 89c

En canevas, tissage serré, avec oreiller rond de toute la largeur du hamac. Crochets brevetés. Valeurs régulières de \$2. 98c Spécial . . . 98c

HAMACS A \$2.39

Faits de coton fort à quatre brins, tissage serré, dessins Jacquard, avec oreiller se retenant en arrière, riches combinaisons de vert, rouge, etc. Large volant avec frange, barre pour étendre la tête. Valeurs jusqu'à \$4.50, pour . . . \$2.39

HAMACS A \$1.49

Tissage serré, rayés en trois couleurs, large volant chaque côté, avec oreiller se retenant en arrière. Valeurs régulières de \$1.75 à \$3.00. Spécial . . . \$1.49

HAMACS A \$1.98

Rayés rouge et vert, volant avec frange de chaque côté, oreiller se retenant en arrière, barre pour étendre la tête. Valeur exceptionnelle à . . . \$1.98

Vente de Drapeaux du Sacré-Coeur pour la Fête-Dieu et la Procession

Ces drapeaux sont imprimés sur du bon coton et montés sur des bâtons.

Grandeur pour enfants. Régulier 2c

5c chacun, pour . . . 4c

Dimension 9 x 12 pouces. Régul. 4c

Dimension 13 x 19 pouces. Régul. 7 1/2c

Dimension 16 x 26 pouces. Régul. 12 1/2c

Dimension 21 x 35 pouces. Régul. 19c

Trois Grandes Occasions en fait de Soies, Satins et Châlys

PEAU DE SOIE NOIRE DE 36 POUCEES, garantie pour donner satisfaction, très désirable pour costume ou manteau. Prix régulier \$1.95. Vendredi . . . \$1.19

7 1/2 VERGES DE SATIN ORIENTAL A DEUX TONS, largeur de 40 pouces, en bleu et fauve seulement, beau fini brillant. Prix régulier \$1.00. Vendredi . . . 49c

10 PIECES DE CHÂLYS CREME RAYE SOIE, largeur de 27 pouces, en quatre dessins, très belle marchandise pour blouses, robes d'enfants, etc. Régulier 45c. Vendredi . . . 23c

Vente de Drapeaux du Sacré-Coeur pour la Fête-Dieu et la Procession

Ces drapeaux sont imprimés sur du bon coton et montés sur des bâtons.

Grandeur pour enfants. Régulier 2c

5c chacun, pour . . . 4c

Dimension 9 x 12 pouces. Régul. 4c

Dimension 13 x 19 pouces. Régul. 7 1/2c

Dimension 16 x 26 pouces. Régul. 12 1/2c

Dimension 21 x 35 pouces. Régul. 19c

Six Valeurs Extra Spéciales dans les Serviettes de Table

LOT No. 1.—50 DOUZAINES DE SERVIENTTES DE TABLE DAMASSEES BLANCHES, ourlées à jour, dessins assortis. Dimension 20 x 20 pouces. Valeur régulière de \$3.00 la douzaine. Prix de vente . . . \$1.49

LOT No. 2.—35 DOUZAINES DE SERVIENTTES DE TABLE DAMASSEES BLANCHES, FINI SATIN, qualité souple, sans apprêt. Dimension 22 x 22 pouces. Valeur régulière de \$3.75 la douzaine. Prix de vente . . . \$1.79

LOT No. 3.—20 DOUZAINES DE SERVIENTTES DE TABLE DAMASSEES BLANCHES, très grandes, dessins différents. Une grande valeur à \$4.25 la douzaine. Prix de vente . . . \$1.99

LOT No. 4.—15 DOUZAINES SEULEMENT DE SERVIENTTES DE TABLE BLANCHES, ourlées à jour, dimension 26 x 26 pouces. Valeur régulière de \$5.00 la douzaine. Prix de vente, la doz. . . \$2.19

LOT No. 5.—100 DOUZAINES DE SERVIENTTES DE TABLE DAMASSEES BLANCHES, ourlées prêtes pour l'usage, sans apprêt, dimension 24 x 24 pouces. Valeur régulière de \$2.50 la douzaine. Prix de vente . . . \$1.39

LOT No. 6.—75 DOUZAINES SEULEMENT DE SERVIENTTES DE TABLE DAMASSEES BLANCHES, ourlées prêtes pour l'usage, dimension 26 x 26 pouces. Dessins assortis. Valeur régulière de \$3.75. Prix de vente, la douzaine . . . \$1.59

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

J. R. DUPUIS, Président H. W. BEAULIER, Vice-Président A. J. DUVAL, Directeur-Général

DUPUIS FRERES, Limitée

FEUILLETON DU DEVOIR

VIEILLES GENS VIEUX PAYS

par JEAN DE LA BRETE

11

(Suite)

"Ses suivantes, ainsi appelle-t-elle sa valetaille féminine, ne bronchent jamais, tout en l'adorant, car ma tante est la bonté même.

"Je ne sais si elle est riche. Je ne le crois pas, mais sa remarquable entente des affaires la met dans l'aisance. Lorsqu'on est digne de ses bienfaits, on ne lui tend jamais vainement la main, toutefois elle ne donne qu'à bon escient, et, dans le doute, gourmande le quémendeur et le met à la porte.

"Ma tante est Granvillaise dans l'âme, et mon titre de marquis lui paraît bien pâle auprès du droit de bourgeoisie donné ici il y a des siècles. Elle me rappelle..."

Le portrait-était inachevé; en le

lisant, mon premier mouvement fut de me fâcher; mais enfin un soldat ne peut avoir les nuances fines d'une Sévigné; il dit sa pensée sans ambages. Du reste, il y avait du bon dans ce portrait, et je ne suis pas sans savoir que ma tante a pris dans une fausse direction; elle s'est arrêtée en route, mais évidemment il lui est resté un mauvais pli de son escapade.

Cependant je ne pouvais laisser passer l'impertinence sans sévir; je posai donc le papier en évidence sur la cheminée, et quand mon neveu arriva, l'attendis avec malice le moment où il se prendrait au piège.

Il commença par tourner dans la salon, puis vint se chauffer et me conter qu'Hébé était adorable; enfin, levant les yeux, il aperçut le papier insolent.

—Ah! vraiment?... et plus d'un, qui vous a fait mon procès, eût été fier de me donner son nom, je vous assure.

—Je n'en doute pas un instant.

—Oui-dà... je l'espère bien. Mais, de ma vie, je n'ai songé à aimer un homme, aussi les agaçais-je sans aucun succès.

—Mais eux... s'ils vous aimaient?

—Bah! bah!...

Bertrand parut un peu surpris de mon scepticisme, car, se croyant doué d'une constance à toute épreuve, il supposait que les hommes, en général, étaient la répétition de lui-même. Pour croire à pareil conte, il faut n'avoir lu aucune chronique.

Je souriais de ses pensées et lui

Son air confus et sa rougeur me firent sourire.

—Oh!... ma tante!

—Oh!... mon neveu! Vous l'avez égaré dans les papiers que voi-

ci.

—Sapristi de bête que je suis!

—Pourquoi donc?

—Mais parce que... croyez que...

Enfin, ma tante, si j'avais sur, mon coup de pinceau eût été plus soigné.

—C'est-à-dire que vous n'auriez pas dit votre pensée... Je ne vous en veux pas. Mais pourquoi affirmez-vous que j'étais coquette?

—Mon Dieu... c'est l'écho des vieux Granvillais.

—Ah! vraiment?... et plus d'un, qui vous a fait mon procès, eût été fier de me donner son nom, je vous assure.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 35 rue Notre-Dame-Est, R. de MESLE, Gérant.

Aujourd'hui Maximum... 58
Même date l'an dernier... 64
Aujourd'hui Minimum... 44
Même date l'an dernier... 38

BAROMETRE : 8 h. matin, 29.79; 11 h. matin, 29.79; midi, 29.74.

DEMAIN

NUAGE ET PLUVIEUX

(Service particulier)
Ottawa, 22. — Il a plu dans la majeure partie de l'Ontario et on signale plusieurs orages. Le temps est mauvais dans toute la province de Québec. Dans l'Alberta et la Saskatchewan, il fait beau.

ÉPHÉMÉRIDES

22 MAI 1913

La campagne de l'opposition contre la réciprocité a commencé aujourd'hui à Alexandria, Ontario, par une assemblée des cultivateurs.

Le premier ministre Monis, grièvement blessé dans l'accident d'aviation qui a coûté la vie à M. Berteaux, ministre de la guerre, se rétablit peu à peu.

La Société du Parler Français organise un congrès général de la langue française, qui sera tenu en juin 1912.

Deux rapports venant de Kursk, Russie, portent que deux personnes ont été tuées par un aéroplane.

La Ligue des Droits du Français et les Imprimeurs

Sur une invitation spéciale qui leur en avait été faite, le docteur Gauthier et M. Guy Vanier, avocat, représentants de la Ligue des Droits du Français, ont exposé à la dernière réunion de l'Association Canadienne des Imprimeurs le but et les moyens d'action de leur Ligue.

Ce que nous voulons, a dit le secrétaire de la Ligue, c'est conserver notre langue. Nous n'y parviendrons qu'en faisant respecter ses droits. Un trop grand nombre parmi nous l'oublient, en particulier dans le commerce et l'industrie. Notre Ligue veut leur rappeler. Elle veut aussi les aider.

Pour réussir dans la tâche qu'elle s'est donnée, le concours de tous les amis de la langue française lui est nécessaire. Ceux des maîtres-imprimeurs sera particulièrement précieux. Ils sont placés dans une situation exceptionnelle pour secondar les efforts de la Ligue. Un client n'a-t-il pas le droit de s'en servir dans la copie de sa facture ou de son en-tête de lettres, qu'ils lui suggèrent le mot français. Qu'ils veillent aussi à donner à tous leurs imprimés une allure, une toilette française; des accents sur les majuscules qui en rehaussent, des traits d'union entre les prénoms, pas de point quand la dernière lettre d'un mot abrégé est exprimée, etc., etc.

Ces différents conseils, que M. Vanier appuya de sa parole convaincue, furent reçus avec une vive satisfaction. Séance tenante, il fut résolu qu'une lettre collective serait adressée, au nom des soixante membres de l'Association Canadienne des Imprimeurs, aux fondations américaines exigeant des accents pour les différents caractères qu'elles livrent aux maisons canadiennes-françaises.

Plusieurs des membres présents remercièrent les conférenciers et exprimèrent leur intention de promouvoir le bureau de publicité que la Ligue va bientôt ouvrir. L'assemblée était présidée par M. Emil Roy, vice-président de l'Association.

Armand Lavergne à Ottawa

Ottawa, 22. — Armand Lavergne a accepté l'invitation du Comité des fêtes du Ralliement canadien-français d'Ottawa.

M. Lavergne parlera, le 22 juin, à l'Arena, des droits de la langue française en Canada.

Le bill naval

Le sénat a siégé ce matin. On y a adopté le bill des grains et on a discuté ensuite le bill des bonnes routes. Le bill de la marine sera discuté mardi prochain.

Le "Herald" et le "Witness"

On s'attend d'apprendre dans quelques jours que la majorité des actions de la compagnie du Montreal Herald a passé entre les mains d'un financier local bien connu, qui, croit-on, ne serait autre que M. D. Lorne McGibbon. M. J. S. Brierley prend sa retraite et se propose d'aller passer six mois en Angleterre.

On rapporte aussi que les financiers intéressés dans la Montreal Tramways ont acheté le "Witness". L'édition hebdomadaire de ce journal et ses autres publications restent la propriété de la famille Douglas. Il est entendu que C. Gordon-Smith, directeur actuel du "Witness", et C. F. Randall du "Star" prendront charge du "Witness", quand il passera aux mains de ses nouveaux propriétaires.

Inconnu tué par un train

A sept heures ce matin, un inconnu a été transporté à l'hôpital Général souffrant d'un double fracture du crâne. Le malheureux a été frappé par un train du Grand Tronc à Blue Bonnets.

PREDICTION PREMATUREE

"DANS DEUX ANS", AURAIT-DE-CLARE M. WHITE, INSPECTEUR DES ECOLES DU GOUVERNEMENT D'ONTARIO, "ON NE PARLERAIT PLUS FRANÇAIS DANS CETTE PROVINCE."

UN INCIDENT A WARREN

(Service particulier)
Ottawa, 22. — Une communication de Warren, Ont., au droit, dit: M. l'inspecteur protestant White, alias Leblanc, vient de faire ici une terrible prédiction: "Dans deux ans, on ne parlera plus français dans l'Ontario".

Evidemment, M. White, après les revers répétés qu'il a essuyés, a perdu confiance et a laissé échapper la vérité, la vérité toute crue: "Le gouvernement veut abolir la langue française dans l'Ontario".

Voici comment la chose est arrivée. Dans un arrondissement de municipalité, l'école était vacante par suite du mariage de l'institutrice. M. White en présenta une qui paraissait réunir les qualifications voulues et les commissaires l'engagèrent.

On s'aperçut vite que l'institutrice suivait les instructions du fameux règlement 17; les commissaires s'objectèrent, la maîtresse se plaignit sans doute à M. White qui arriva à la rescousse. Les commissaires dirent franchement à M. l'inspecteur qu'ils entendaient conduire l'école d'après leurs principes. Ils découvrirent alors que M. l'inspecteur avait fait signer l'adhésion au fameux règlement 17, par l'institutrice avant de la présenter aux commissaires.

M. White dit d'un air triomphant: "Enfin, je vous tiens, c'est signé et ça va y rester".

Les commissaires ne se laissèrent pas intimider et dirent qu'ils conduiraient l'école eux-mêmes, en y faisant enseigner le français, que la maîtresse avait signé et que si elle préférait obéir à M. White, elle n'avait qu'à s'en aller.

M. l'inspecteur fut un colère noire en voyant qu'il ne pouvait venir à bout de ces "ignorants Canuchs".

"Vous avez beau faire, dit-il, c'est l'intention de mes supérieurs d'abolir le français dans l'Ontario et dans deux ans, il n'y aura plus de français dans cette province".

Les commissaires lui dirent qu'il allait avoir une forte dose de ce qu'il avait fait signer à la maîtresse.

L'Empereur du Japon souffrant

S. M. YOSHIHITO EST ATTEINT DE PNEUMONIE. — IL A DÉJÀ FAILLI EN MOURIR.

(Service particulier)
Tokio, 22. — L'empereur du Japon, Yoshihito est tombé malade aujourd'hui. Ses médecins déclarent qu'il souffre de pneumonie.

L'empereur du Japon, qui a succédé à son père le 30 juillet 1912, est dans la 34ième année de son âge. Il a trois fils, dont l'aîné est le prince héritier Hirohito, âgé de 12 ans.

L'empereur a déjà souffert de pneumonie, et en 1908 il a failli mourir d'une attaque de cette maladie.

Pauvre "Rainbow"!
NOTRE "FLOTTE" DU PACIFIQUE SERA DEGRADÉE DANS UNE QUINZAINE.

(Service particulier)
Victoria, C. A., 22. — On procède en ce moment, à Esquimaux, au dégrèvement du "Rainbow". D'ici à une couple de semaines on déchargera le vaisseau de ses gardiens. Les officiers et les marins seront bientôt en route pour l'Angleterre.

Un bureau de renseignements

Les commissaires ont joint au dossier du bureau de publicité tous les articles et les interviews publiés par les journaux. Leur opinion est qu'il suffira de nommer un fonctionnaire municipal qui aura son bureau à l'hôtel de ville et qui devra répondre à toutes les demandes de renseignements qui lui seront envoyées.

La santé de la duchesse de Connaught s'améliore

Londres, 22. — Lord Kinnaird a déclaré, hier, à une assemblée de la "Zenana Bibbo and Medical Mission", qu'il avait reçu un message de la duchesse de Connaught remerciant ses membres des témoignages de sympathie qu'ils lui avaient manifestés et qu'il y avait une certaine amélioration dans l'état de sa santé.

Fabrique incendiée

LES FLAMMES RAVAGENT L'ETABLISSEMENT DUCHAINE RUE SAINT-VALER—TOUT LE QUARTIER MENACE.

(De notre correspondant)
Québec, 22. — Un incendie a marqué ce matin la reprise de l'enquête dans la cause des Juifs vs le notaire Plamondon. A l'ouverture de la cour

M. Eusèbe Belleau, avocat du défendeur, a attiré l'attention de la cour sur un compte rendu du "Chronicle" absolument erroné et qui par là même au respect auquel le tribunal a droit de la part des journaux. Le "Chronicle" a fait dire à l'abbé Damours qu'il faut garder la province

On achète des automobiles

(De notre correspondant)
Québec, 22. — Un incident a marqué ce matin la reprise de l'enquête dans la cause des Juifs vs le notaire Plamondon. A l'ouverture de la cour

IMMIGRANTS MALTRAITES

LE DEPUTE DE MOOSE-JAW SIGNALE A LA CHAMBRE LE CAS DE DIX RUSSES QUI AURAIENT ETE EMPRISONNES, PRIVES DE NOURRITURE, ET SUR QUI ON AURAIT TIRE.

LE BUDGET

(De notre correspondant)
Ottawa, 22. — A la séance de la Chambre ce matin, M. Knowles, de Moose-Jaw, a demandé au premier ministre s'il est à sa connaissance que 17 immigrants russes déportés de Moose-Jaw, ont été enfermés dans un wagon d'acier et privés de nourriture pendant tout le voyage, et qu'on a tiré sur eux, quand ils ont réussi à s'échapper.

M. Borden a répondu qu'il n'était pas au courant, mais le député de Moose-Jaw a insisté pour qu'il fasse une enquête sur cette affaire qu'il considère comme très grave.

M. Carvell continue ensuite la discussion du budget. Il répond à M. Cockshutt qui a prétendu que le gouvernement libéral dépensait tout l'argent du pays dans la Nouvelle-Ecosse en lui prouvant, chiffres en main, que le gouvernement actuel dépense actuellement dans cette province deux fois plus que les libéraux.

La dépense de dix millions pour la milice est un gaspillage, dit M. Carvell; sur cette somme il y a au moins deux millions à équiper des officiers pour rien.

M. Cockshutt a prétendu que les taxes n'étaient pas trop élevées mais que le peuple gaspille trop. Alors, remarque M. Carvell, c'est un aveu que les conservateurs ne veulent pas laisser les gens s'enrichir.

LA LOI DES BANQUES
M. McLean, député de York, proposera cet après-midi, en troisième lecture de la loi des banques, une résolution demandant qu'une commission financière soit créée pour étudier la question relative à l'augmentation des facilités de transaction.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

NICOLAS II A BERLIN

LE TSAR DE RUSSIE EST REÇU A LA GARE PAR LE KAISER, LE ROI GEORGES ET LA REINE D'ANGLETERRE ET LES MEMBRES DE LA FAMILLE IMPERIALE ALLEMANDE.

PROCESSION DE ROIS

(Service particulier)
Berlin, 22. — L'Empereur Nicolas de Russie est arrivé ici ce matin pour assister au mariage de la princesse Victoria-Louise, fille unique de l'Empereur d'Allemagne avec le prince Ernest-Auguste de Cumberland.

L'Empereur de Russie fut reçu à la descente du train par Guillaume II et Georges V, accompagnés d'un grand nombre de membres des différentes familles impériales, puis conduit avec pompe au Palais de l'Empereur.

Le voyage de Nicolas II, de Eydtkunien à Berlin, dans le train aux armées impériales de Russie, s'est effectué sans incident.

Au débarquement, la police berlinoise, assistée par un grand nombre de détectives russes, a fait une surveillance des plus étroites pour empêcher tout attentat contre la personne de l'Empereur.

Les Berlinois, si friands d'habitudes des beaux spectacles, ont été servis à souhait ce matin. La magnificence avec laquelle s'est faite la procession royale faisait pleuvoir des toits, des balcons et des fenêtres leurs joyeux vivats.

De très bonne heure, ce matin, la duchesse douairière de Baden, tante de Guillaume II, et les membres les plus âgés de la famille royale de Prusse entraient à Berlin, suivis quelques instants plus tard par le duc et la duchesse de Cumberland.

A l'arrivée de chaque train, l'Empereur et l'Impératrice d'Allemagne, le prince de Cumberland et sa fiancée, ainsi qu'un grand nombre de princes et de princesses de la famille des Hohenzollern, sont allés recevoir les visiteurs royaux et les ont accompagnés au palais impérial.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

LA FAMINE LES DECIME

SIR ROGER CASEMENT FAIT DE SURPRENANTES REVELATIONS SUR LES SOUFFRANCES ENDUREES PAR LES INSULAIRES IRLANDAIS DE CONNEMARA.

UN "PUTUMAYO" IRLANDAIS.

Londres, 22. — "Un Putumayo irlandais": c'est ainsi que Sir Roger Casement caractérise la situation dans les îles au sud du Connemara, sur la côte de l'Irlande. Les insulaires souffrent de la fièvre et de la faim. Les Irlandais indépendants ont ouvert une souscription, et Sir Roger publie la lettre suivante, écrite de Londres:

"J'ai entendu parler de l'affreuse situation en Connemara, due à l'absence de tout ce qui ressemble à un gouvernement civilisé dans cette partie du monde. Si cela était vrai dans le Royaume-Uni, les journaux de la capitale contiendraient quelque allusion à un état de choses qui existe si près de moi; mais je n'ai pas vu un seul mot dans aucun journal quotidien de Londres au sujet de la misère affreuse de nos concitoyens atteints de la peste dans le Connemara. J'espère pouvoir quitter Londres bientôt pour l'Irlande et aller voir si quelque chose de durable ne peut pas être fait pour faire disparaître de notre pays, natal la plaie de ces malheureux 'Putumayo' irlandais. Une chose certaine, c'est que les seuls Irlandais, hommes et femmes, peuvent chasser le fléau".

Sir Roger demande que les secours soient confiés aux membres du clergé local.

M. Augustine Birrell, premier secrétaire pour l'Irlande, a visité les fonctionnaires irlandais. Ces messieurs sont allés à la maison de John Lee, dont un fils de 11 ans est mort le 28 d'avril, un autre de ses fils a été transporté à un hôpital à 30 milles de distance. M. Birrell a dit après cette visite: "C'est le pire logement où je sois jamais entré".

Les visiteurs ont donné à John Lee 28 sur le fonds de secours, et ils lui ont demandé:

"Comment ferez-vous quand ceci aura été dépensé?"

—Monsieur, je ne sais pas, a répondu l'Irlandais. Il faudra essayer de vivre de quelque manière." Et il jeta un regard sur les deux sacs de rotin. Il y avait une demi-douzaine de paquets dans la maison.

Les îles de Connemara sont au large de la côte ouest de Galway. Les deux îles mentionnées sont seulement à six milles de la plus grande du groupe d'Arán, rendue célèbre par feu J. M. Synge, qui en a tiré la matière de son "Play Boy of the Western World".

Sir Roger Casement est bien connu pour la part qu'il a prise dans l'enquête sur les atrocités commises à l'égard des Indiens employés à la récolte du caoutchouc, dans le district du Putumayo, au Pérou.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune

L'ENQUETE DU CORONER TENUE CE MATIN, NE REVELE RIEN SUR L'ACCIDENT DE L'AVENUE DU PARC. — LES OCCUPANTS DE L'AUTO MEURTIER NE SONT PAS ENCORE DECOUVERTS.

La mort de Mme Lafortune